



GENEA24 Généalogie Dordogne-Périgord. Entraide & partage.

Lou Péri Doc




2679-0912 LUPD-11 - 13 E



*Bulletin généalogique semestriel
de l'association GENE24*

Numéro 11 - Janvier 2021

ISSN 2679-0912



Le Pizou

Saint-Barthélémy de Bussière

Daglan

Pomport

Des gens.

- 13 * Le vieillard sur un banc.
13 * Guillaume Ferrier.

Devoir de Mémoire.

- 28 * Mon grand-père poilu.
45 * Gardes mobiles de Dordogne.

En Périgord.

- 12 * La crue des citrouilles.
14 * Naufrage sur la Dordogne.
17 * Infanticide à Saint-Martial-d'Artenset.
27 * Lou lebeau.
34 * La rue du temps qui passe.
54 * Quartz de Saint-Paul-la-Roche.
55 * Temple de Saint-Aulaye.

Généalogie.

- 59 * Famille Becheau.

Vu et Lu pour vous.

- 60 * Noblesse sans scrupules.
61 * Léo Testut.

Histoire.

- 26 * Ordre trinitaire.
30 * Crime du pont.
42 * Cloche de Sainte-Alvère.
50 * Vague bretonne.

Page centrale.

- 32 * Castelnaud.

L'Amicale.

- 03 * Edito, de Julien Liut.
04 * L'Amicale en bref.
05 * Concours photos 2020, les ponts.

Faits divers.

pages : 25, 49.

Recettes de Mère-grand.

- 62 * Tourin blanchi.
63 * Beignets d'acacia.

Quatre Villages

Bulletin d'informations, généalogie et histoire de Dordogne-Périgord, entraide et partage.

Association « Amicale Genea24 » fondée en 2014. **Siège social** : Bergerac 24100.

Site Internet : www.genea24.fr Mail : contact@genea24.fr

Numéro 11 du 1er janvier 2021.

Directeur de la publication : Lionel Filet. **Rédacteur en chef** : Jean-Louis Filet. **Comité de rédaction** : Mireille Berger, Geneviève Coulaud, Bernadette Fondriest, Maryse Grenier, Marie Laurent, Pierre Millet, Nicole Sarreau, Katia Toustou.

Ont collaboré à ce numéro : Marie Paule Bertrand-Blanchard, Didier Bouquet, V B Brosse, Jacques Désignière, Huguette & Georges Labrousse, Julien Liut, Véronique Muller-Espeche .

Crédit photo : Agnès Beccari-Grelet, Mireille Berger, Marie-Paule Bertrand-Blanchard, Sébastien Chaminade, Geneviève Coulaud, Alain Ferrier, Jean-Louis Filet, Nathalie Guillon-Manaud.

Dessin : Didier Eymet. **Tableau** : Jean-Pierre Agrafeil.

En couverture : Pont Racaud à Champagnac-de-Belair de Marie-Paule Bertrand-Blanchard.

Numéro ISSN : 2679-0912. Siret : 808 669 337 00012. Prix de vente 13 euros plus frais d'envoi.

Les actes issus des Archives départementales de la Dordogne font l'objet d'une licence pour l'usage unique du bulletin. Les mentions de l'Abbé Brugière sont tirées des « Documents numérisés par Pierre Besse pour la SHAP (fonds Pommarède) » visible sur le site www.shap.fr . autres sources utilisées : Bibliothèque nationale de France et site Gallica, Wikipédia.

La reproduction même partielle des articles et illustrations publiés dans « Lou Péri Doc » est soumise à autorisation suivant la loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions intégrales ou partielles faites sans le consentement de l'auteur et de l'association. (article L 122-4 du code de propriété intellectuelle).
Tous droits de reproduction réservés.



L'Amicale GENE24

L'ÉDITO

Peut-être vous a-t-on déjà demandé à quoi servait de faire de la généalogie ? Nous avons chacun nos raisons, que nous arrivons plus ou moins à exprimer.

Cependant, au fur et à mesure de nos recherches, un argument important se démarque. Mieux connaître nos ancêtres, c'est mieux connaître leur époque, et ainsi, mieux appréhender la nôtre. L'actualité fait en effet souvent écho à des sujets abordés dans certains articles de Lou Péridoc ou dans les deux livres publiés par l'association Génée24. Cela est d'autant plus important que l'on voit régulièrement des politiciens, des militants ou des journalistes engagés, utiliser dangereusement des faits historiques pour les instrumentaliser afin de satisfaire leur dessein.

Alors que nous, nous cherchons dans des documents originaux, nous confrontons les différentes sources, et nous avons la chance de pouvoir prendre connaissance de ces faits avec un certain recul et plus d'objectivité.

Des exemples concrets peuvent être cités, de manière non exhaustive.

- Le combat de femmes, comme Jeanne Barret qui s'est travestie pour embarquer à bord d'un bateau et qui devint botaniste, la demoiselle de Favareilhe qui se révolta face à l'injustice du tirage au sort des soldats de l'armée du roi, l'inénarrable Rachilde...
- Les victimes pour la défense de nos libertés, comme les nombreux soldats et les résistants dont les histoires jalonnent nos publications, ou encore l'exemple de Pierre de Puiffe, guillotiné pour propos séditieux, sur le long chemin vers la liberté d'expression...
- Les effets néfastes de la rumeur et des infox comme on a pu le voir avec la « terreur panique à Champniers et Reilhac ».
- Les épidémies et les anomalies climatiques ont jalonné notre histoire, les premières nous surprennent désormais quand elles sont virulentes, tellement elles s'étaient raréfiées, les secondes nous surprennent de par leur fréquence bien plus soutenue que par le passé.
- Le sujet épineux de l'esclavage n'est pas oublié, avec l'exemple d'une mulâtresse caribéenne dans les parages d'une bourgeoise sarladaise, ou celui des esclaves chrétiens détenus au Maghreb.

Ces aperçus du passé sont une source d'inspiration pour notre présent et pour le futur. Ils permettent d'acquérir l'expérience de ceux qui nous ont précédés, et de regarder demain mieux armés, intellectuellement parlant.

JULIEN LIUT.

**À vous tous une nouvelle année pleine de bonheur,
une excellente santé et de fructueuses recherches généalogiques.**

5ème Concours photos 2020.

35 photographes ont présenté 64 photos pour ce cinquième concours. Les deux thèmes sont : Ponts, avec 37 photos et 21 auteurs et Escaliers, 27 photos pour 14 auteurs.

Le vote, en deux tours a eu lieu début octobre par les membres du groupe Facebook «Généalogie Dordogne-Périgord» avec la participation de 150 personnes pour le vote final.

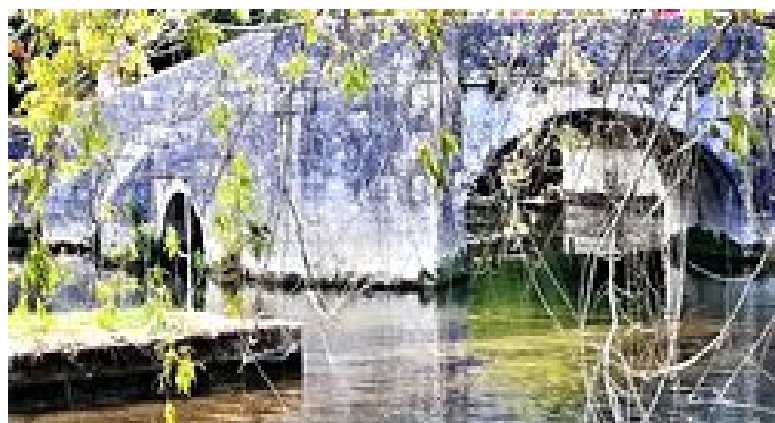
Le grand prix est remporté par
Marie Paule Bertrand Blanchard.
avec le pont Racaud à Champagnac de Bel air.

Le prix d'excellence est remporté par
Geneviève Coulaud
avec l'escalier du château de Montréal dont les photos de ce deuxième thème seront présentées dans le prochain numéro.



2 ème **Mireille Berger**, les ponts de Limeuil.
4 ème **Françoise Villechenoux**, à Brantôme.

3 ème **Julien Liut**, pont du Chalard.
5 ème **Maryse Grenier** à Lalinde.



L'amicale compte cette année 69 adhérents (67 l'an dernier).

26 sont du département de la Dordogne, 19 d'autres départements de la Nouvelle-Aquitaine et 24 du reste de la France.

Le groupe d'échange et d'entraide sur facebook compte 720 membres.

Prochains rendez-vous :

Renouvellement des adhésions à faire avant le 1er mars pour participer à l'assemblée générale. N'oubliez pas de préciser si vous souhaitez recevoir le bulletin en version papier.

Les documents pour l'AG seront sur le site début février. Vous recevrez avant le 15 mars les éléments pour participer à cette nouvelle assemblée générale.

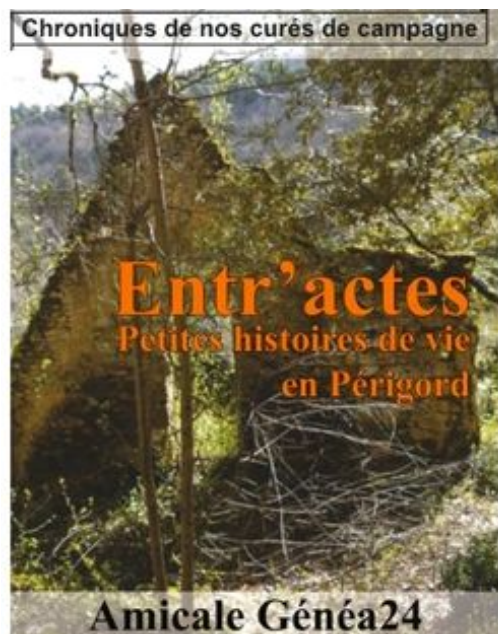
Un grand MERCI aux différents auteurs de ce onzième numéro de «lou péri doc». Le prochain est déjà en préparation, d'autres auteurs peuvent se joindre à nous, ils seront les bienvenus.



Curieuse année 2020 qui par les mesures sanitaires ne nous aura pas permis de nous réunir.

Partie remise.

Pour la quatrième année nous avons participé au challenge AZ. Quinze personnes ont écrit un ou plusieurs articles. Un numéro spécial, en version papier, vous sera proposé en février.



Entr'actes. Petites histoires de vie en Périgord.

Le voilà, notre second volume avec plus de 250 actes insolites pour mieux appréhender la vie en Périgord autrefois. Il est disponible dès maintenant en commande chez la plupart des marchands sur le web (Fnac, Cultura, l'éditeur Bod).

Vous pouvez aussi nous le commander, voir sur le site :

www.genea24.fr onglet Livre.

Le premier livre peut aussi être acquis pour un prix soldé à 5 euros.

WWW.GENEA24.FR

& sur Facebook : Généalogie Dordogne-Périgord

LE PIZOUpar **Jean-Louis FILET.****Situation.**

À l'ouest du département de la Dordogne, la commune du Pizou est limitrophe du département de la Gironde (commune de Saint-Antoine-sur-l'Isle). Elle se trouve en bordure sud de la forêt de la Double. Son territoire est arrosé au sud par l'Isle qui lui sert de limite avec Ménesplet et Moulin-Neuf. À l'est, la Duches, affluent de l'Isle, marque la limite avec Montpon-Ménéstérol. Elle dépend de l'Arrondissement de Périgueux et de l'intercommunalité de communes Isle Double Landais.

Code postal : 24700. Code commune : 24329. En 2017, on comptait 1 317 habitants, soit une densité de 77 hab/km². Altitude entre 20 m au point le plus bas au sud-ouest, là où l'Isle quitte la commune pour entrer en Gironde, et le point le plus haut au nord, au lieu-dit Barrail de Vergnon, où l'altitude dépasse à peine les 100 mètres.

En occitan, la commune porte le nom de **Lo Pison**.

Le nom de Pizou apparaît donc pour la première fois sous sa forme latine de Pizonis en 1107. Il est également écrit Piso (occitan) ou Pissone (latin) en 1197.

Il représente l'ancien occitan « pizou » qui désigne une pierre creusée en coquille servant d'auge, il dérive aussi de l'occitan pizar (ou pisar), issu du latin « pinsare », qui signifie broyer ou piler. De la même origine, nous connaissons dans la région les mots « pisé » ou « pisat » pour parler d'un sol en terre battue, mais aussi l'italien pizza, produit issu du broyage d'un grain de blé.

Lieux dits.

Au Maine, Aux Graves, Bellat, Chambord, Chante-Alouette, Château du Désert, Coly, Cros du Renard, Étang de la Grange, Ferrachat, Fonrazade, Font de la Ronce, Fontenelle, La Croix de Redon, La Font de la Ronce, La Font de Vergne, La Font du Charpre, La Guirandolle, Le Bourgeix, Le Grand Clos, Le Grand Pré, Le Gros Buisson, Le Marchand, Le Peyrat, Le Pizou, Le Poteau, Le Quart, Le Rivaud, Le Ternat, Les Brandes, Les Champs du Moulin, Les Croses, Les Gauilles, Les Grandes Graves, Les Graves, Les Graves, Les Marchands, Les Mussètes, L'Étang Rompu, Migot, Monument de la Plaine, Nabinaud, Pey Brulat, Ruisseau de Chambord, Ruisseau du Marais.

Source : *Dictionnaire Topographique de la Dordogne du Vicomte de Gourgues. 1878*

Blason.

Parti, au premier d'or coupé au I à trois pals de gueules et au II à deux vaches de gueules accornées, onglées et clarinées d'azur, passant l'une au-dessus de l'autre, au second au tiercé en bande d'or, de gueules et d'argent.



Histoire.

Le Pizou avant les Gallo-Romains.

Les hommes du néolithique furent les premiers à se sédentariser dans notre région (- 5000 avant J.C.), à y construire des villages et des monuments, et à développer l'agriculture et l'artisanat.

Un dolmen.

De cette époque des auteurs signalent l'existence d'un dolmen à Le Pizou.

En 1851, l'Abbé Audierne situe les vestiges d'un dolmen sur la commune de Le Pizou, à la limite du département.

De même, Louis Drouyn, conservateur du musée de Bordeaux, mentionne l'existence d'un dolmen dans le vallon de Cantemerle entre Saint-Antoine sur l'Isle et Le Pizou.

Deux histoires populaires se rattachent à l'existence de ce dolmen :

Autrefois, les femmes de la région de Le Pizou faisaient marcher leurs enfants sur les blocs de pierre du dolmen pour calmer les fièvres (*l'abbé Audierne – 1851*).

Un prêtre de la région a utilisé une pierre creuse, faisant partie du dolmen pour faire un bénitier (*Louis Drouyn, notes manuscrites*).

A partir du 5ème avant J.C., les hommes du néolithique furent progressivement remplacés par les Celtes. Les Pétrucos s'installent dans la vallée de l'Isle, mais en 56 avant J.C., les troupes romaines de Publius Crassus écrasent les peuples aquitains. C'est le début de la période gallo-romaine.

Cette période gallo-romaine impose la région de Le Pizou comme lieu de passage dans le sens est-ouest, sur la voie romaine qui relie Périgueux à Bordeaux (l'actuelle D3). Dans le sens nord-sud, la seconde voie relie Angoulême à Bazas, coupant l'Isle par un gué. Elle se situe en aval du pont de Fonrazade (l'actuelle D10). La tradition orale de la Double le baptise encore « Chemin de Charlemagne ». Une troisième voie se dirige vers Saintes.

L'Église.

La première église de Le Pizou est construite en 830 et détruite en 900 par les Normands qui remontaient l'Isle en direction de Saint-Astier.

Elle est reconstruite en 1107. La paroisse prend alors le nom de Saint Martinus de Pizonis en mémoire de Saint Martin, évangelisateur de la région.

L'autre religion.

En 1566, les troupes protestantes de Clermont de Pile détruisent le village de Le Pizou et son château médiéval. Un peu plus tard, la reine de Navarre vient avec son armée jusqu'à Aubeterre mettant le feu à de nombreuses églises dont celle du Pizou. Ils emportent les trois belles cloches, fierté de la paroisse, et assassinent le curé dans le bourg.

En 1615, on parle de la destruction des archives par sept ou huit capitaines et 400 hommes qui après avoir rompu les portes, pillent les autels et incendient tous les documents existants.

La nouvelle église.

L'église actuelle fut reconstruite au XVIIe siècle. À noter la présence d'une litre seigneuriale dans l'église. Cette pratique de la litre seigneuriale est supprimée avec l'abolition des privilèges le 4 août 1789. Sur les murs de l'église de Le Pizou le bandeau a disparu, mais le blason est pratiquement intact. On ignore quel seigneur est enterré dans cette église, mais d'après le blason, il s'agit certainement d'un comte de Foix-Candale.

En route pour Saint-Jacques.

En 1077, Gérard de Corbie (St Gérald) et Guillaume VIII, duc d'Aquitaine crée l'Abbaye de la Grande Sauve (ou Sauve Majeure) dans l'Entre-Deux-Mers. Dans le cartulaire de l'abbaye, on peut lire que le 10 mai 1197, le Pape Célestin III renouvelle la protection pontificale déjà accordée par le pape Lucius, et l'accroît à plusieurs prieurés : Saint-Michel-Léparon, Echourgnac, Gardedeuil, et Le Pizou.

Tous ces prieurés se situent sur l'axe nord-sud aujourd'hui utilisé par les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle. Cette ancienne voie romaine relie Aubeterre à Bazas, deux points de regroupement des pèlerins, en passant par la Grande Sauve.

Les châteaux.

En 1668, la comtesse Charlotte de Lauzun hérite de la châellenie de Montpon. Elle dépose le 2 juin 1668 un « adveu et dénombrement » de ses nouvelles possessions.

Adveu et Dénombrement, de Jurisprudence féodale, est un acte que le nouveau vassal est obligé de donner à son Seigneur dans les quarante jours après avoir fait la foi et hommage.

Sur ce document, il est indiqué la présence de deux fiefs sur la paroisse de Le Pizou : le Bas-Pizou (domaine du **château de l'Arquier**) et le Haut-Pizou (domaine du **château du Désert**).

Le **château de l'Arquier** (propriété privée), fut construit au début du XVII^e siècle, sur les ruines d'un premier château détruit par Clermont de Pile. Il se compose d'un corps de logis, flanqué de deux pavillons enclos d'une enceinte de murailles, cernées par des douves. Les douves sont alimentées en eau par le ruisseau Le Marchand. Le château est la propriété de la famille Daulede de Pardailhan, seigneurs de Lalande qui le cède le 23 février 1619 à Jean-Frédéric de Foix, seigneur de Montpon.

Le **château du Désert** (propriété privée). Le château actuel, récemment restauré, date du XVIII^e siècle. Il fut construit sur des bâtiments plus anciens.

L'ancien château a appartenu à une puissante famille, les Bechade. François acheta le fief à la famille Rohan, seigneur de Montpon le 1^{er} octobre 1603. Il le revend, le 11 mars 1610, aux Daulede de Pardailhan, déjà propriétaires du château de l'Arquier.



L'arrestation de Valady.

Durant la révolution, la lutte entre députés montagnards et girondins fut implacable. Vaincus, les girondins furent tous déclarés en état d'arrestation le 2 juin 1793. Pour beaucoup, commença une vie clandestine faite d'errance.

L'un deux est **Xavier Godefroy d'Yzarn de Freissinet de Valady, marquis de Freissinet**, né le 23 septembre 1766 à Villefranche-de-Rouergue. Il est lieutenant au régiment des Gardes-Françaises. Après sa démission, Il fréquente le club des Jacobins, se fait élire en 1791 député à la Convention en Aveyron. En 1793, il voulut gagner une cachette sûre dans la forêt de la Double. Venant de Libourne, il passa en Dordogne en traversant l'Isle à hauteur du hameau de Coly et se cacha plusieurs jours à Le Pizou. Reconnu et dénoncé, il fut arrêté le 28 novembre 1793 au hameau des Rivaux. Il périt sur l'échafaud à Périgueux le 6 décembre 1793.



Photo Wikipédia licence CC & JD.

Traversée de l'Isle.

L'Isle, rivière rapide et dangereuse, était difficile à traverser. Un gué depuis les temps anciens, permettait de franchir la rivière.

Au XVI-XVIIe siècle, 3 lieux de passage furent créés :

- A l'actuel Pont de Saint Antoine,
- Au pont de Fonrazade,
- A Coly.



On traversait alors l'Isle dans de grandes barques à fond plat, dirigées par des passeurs, pouvant transporter 5 à 70 personnes.

Le Pizou s'inquiétait de la sûreté de la passe. Dans les délibérations du Conseil Municipal, on trouve cette question fréquemment abordée.

Le 9 mars 1850, c'est la dangerosité du bac de Coly qui fut abordée. A cet endroit, le courant est fort et les marins ont beaucoup de mal à guider leurs embarcations. Plusieurs objets se sont perdus dans la rivière.

A Fonrazade, en aval du pont actuel, la route était en très mauvais état. En temps de pluie, les piétons étaient dans l'obligation, en quittant le bac, d'abandonner le chemin et de passer dans les terres qui l'avoisinaient. De même, il était impossible pour les voitures hippomobiles de suivre ce trajet au trot.

Le premier projet d'un pont à Fonrazade date de 1870. La décision définitive est prise en 1875 par la Préfecture et les Ponts et Chaussées. Il fut donc construit en 1876, le pont était à péage. Venants d'Eygurande, Saint Antoine, Le Pizou, Minzac, 247 souscripteurs rachetèrent les droits de péage.

A la même époque, le pont de Saint Antoine (*la commune voisine de Gironde*) fut également construit.



Population.

En 1851, on compte 244 ménages occupant autant de maisons répartis dans 17 villages ou hameaux. 476 hommes et 449 femmes. Tous sont français, en grande majorité catholiques romains, on compte 2 luthériens. Une personne est aveugle et 2 sont borgnes. 209 enfants sont en bas âge à la charge de leurs parents. Trente personnes sont des ouvriers de l'industrie métallurgique et dix de l'industrie du bâtiment.

En 1800 on compte 498 habitants, 670 en 1831, 1 044 en 1856, 1210 en 1906, 1 036 en 1946, 1 251 en 1975 et 1 317 au recensement de 2017.



La deuxième guerre mondiale.

Sur le territoire de sa commune, Le Pizou vit se dérouler l'un des derniers combats de la Seconde Guerre Mondiale dans le département.



Le 16 août 1944, Hitler ordonne à ses troupes de quitter le sud de la France. Les garnisons Allemandes de Brive et Limoges tombent le jour même. La route d'Angoulême est coupée par la Résistance Française. La garnison allemande de Périgueux décide donc de se replier vers Libourne par la RN 89. C'est une colonne d'un millier de personnes (troupes combattantes, services, personnels civils, état-major) qui prend la route sous le commandement du colonel Sternkopf. Le 20 août, le bataillon "Roland" (Roland Clee) libère Saint-Astier. Le 21 août, les bataillons FFI déclenchent un tir nourri sur le convoi à partir de Saint-Astier. Les troupes allemandes ripostent, reprennent la ville, fusillent 21 otages en représailles et gagnent Montpon où elles passent la nuit.

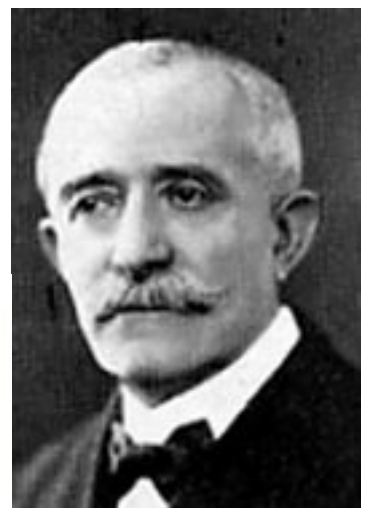
Le bataillon "Violette" (René Tallet) arrivé trop tard à Saint-Astier, décide de poursuivre le convoi allemand et le double la nuit au niveau de Montpon. Le 22 août, dès 5 heures, "Violette" dispose ses hommes sur la rive droite de l'Isle entre Le Pizou et Saint-Antoine. La RN 89 est en face d'eux sur la rive gauche. Au lever du jour, la colonne allemande reprend sa route vers Libourne.

Lorsque la tête de la colonne arrive au niveau de Saint-Antoine, les diverses unités du bataillon "Violette" ouvrent le feu. La surprise est totale, la colonne allemande est stoppée. Cependant, l'ennemi se ressaisit et s'organise. Dans l'après-midi, il reprend le pont de Saint-Antoine mais est repoussé par les hommes du sous-lieutenant Schalk. La troupe allemande décide alors de se replier et la colonne reprend sa route vers Libourne. Il est 18 heures.

Le monument de La Plaine commémore la mémoire des résistants tombés.

Bernard Eymery (1862-1928), sénateur de la IIIe République de 1920 à 1928, né le 7 juin 1862 au Pizou, il devient médecin. Il est décédé le 27 octobre 1928 à Moulin-Neuf.

Photo Senat.fr



Registres.

Les registres BMS commencent en 1621 jusqu'à la Révolution. Cependant quelques années semblent absentes : 1652-1655, 1669 (à voir dans la collection départementale), 1676 et 1700. Certaines années n'ont que les baptêmes ou les sépultures.

Le premier acte : Le disepetiesme jour du mois d'aoust mil six cent vingt un a été baptisé Pierre Guailhard fils à Jehan Gailhard et à Léonarde Ricard... parrain Pierre Cabirol et marraine Françoise Ricard...

Les forges de Coly.

Le moulin de Coly, date du XVI^e siècle comme le mentionne le Chanoine Brugière.

Après la bataille de Coutras (en 1585), le moulin de Coly fut mis sous la protection et sauvegarde du Roy de Navarre, « à la charge de ne faire la guerre », monsieur le Vicomte de Meilles en répondit. Le même ouvrage ajoute aussi que le Moulin Neuf fut quitté et brûlé jusqu'aux fondements, avec tous les vivres, meubles et autres choses qui étaient dedans.



Forges de Coly - *Détail du plan cadastral napoléonien du Pizou. Section Le Rivaud, feuille D2.*

En 1842, Lavergne, ancien négociant, propriétaire de terrains près du barrage de Coly, sur la commune de Le Pizou, obtient par ordonnance du roi Louis Philippe, datée du 8 juin, l'autorisation de réaliser une prise d'eau sur la rivière L'Isle afin de mettre en place une forge.

Par décret de Napoléon III du 12 décembre 1849, il obtient l'autorisation de construire une usine comportant : cinq fours à réverbère à la houille et cinq paires de laminoirs pour la fabrication de la tôle et du fer blanc, quatre fours à puddler, trois fours à réchauffer à la houille et six paires de laminoirs à barreaux pour l'affinage de la fonte et sa conversion en fer malléable, ainsi que deux paires d'affinerie au charbon de bois et un gros marteau pour l'affinage de la fonte et tous les appareils de compression nécessaires au roulement de l'établissement.

Les forges de Coly employèrent jusqu'à 300 ouvriers entre les deux guerres mondiales, période de leur activité maximale. De nombreux propriétaires et maîtres de forge se succédèrent à la direction de l'entreprise. Parmi les plus connus, on peut citer les frères Combescot.

L'énergie utilisée était fournie par la rivière, le bois de la région et de la houille de Lorraine, puis du fuel lourd après 1945. La matière première arrivait par wagons en gare de Soubie. Des charrois tirés par trois chevaux amenaient la marchandise jusqu'à l'usine.

Lors de la seconde guerre mondiale, les autorités allemandes obligèrent les forges à travailler pour l'organisation TODT, société qui édifiait le Mur de l'Atlantique. L'usine produisit alors des pièces servant à la construction des blockhaus et des ponts.

A la libération, le comptoir métallurgique s'opposa à la remise en marche de l'usine, mais celle-ci continuera de fonctionner jusqu'en 1955, date de sa fermeture définitive.

Description.

L'ancienne forge de Coly est située le long d'un méandre de l'Isle, à la frontière avec le village de Ménesplet. L'endroit se trouve à environ 1,5 km du bourg du Pizou. Il ne reste rien des bâtiments industriels. Tous ont été démontés et vendus. Les aménagements hydrauliques sont assez bien conservés et en eau. Le grand bief de dérivation a été légèrement rétréci. Les coursiers latéraux ont été comblés en aval et ne communiquent plus avec l'Isle. Sur l'îlot central ne subsiste que la grande cheminée en briques et l'ancien poste EDF. A l'est du site de production, les logements d'ouvriers sont très dégradés. Toutefois, la maison du contremaître, en pierre de taille, et celle du maître de forge, en moellons enduits, sont encore habitées. (*Dossier inventaires – Aquitaine.*)

La crue des citrouilles .

par Geneviève COULAUD.



La rivière Dordogne est alimentée entre autres par la Cère et la Marone, deux cours d'eau qui viennent la rejoindre au niveau du département du Lot. A Bergerac, elle est aussi grossie par la Vézère et le niveau peut s'élever rapidement en cas de fortes pluies. Parmi les crues historiques du XXème siècle, il y a celle du 8 décembre 1944 en amont.

Ce n'est pas la plus importante, en effet, dans la journée du mardi 25 septembre 1866, après des pluies diluviennes pendant plusieurs jours, plusieurs bateaux ont été brisés contre les piles du Pont de Bergerac, une maison toute entière a été emportée en face de la ville, et pendant l'après-midi, les eaux de la rivière ont roulé une énorme quantité d'arbres, de meubles, et surtout de citrouilles.

Diverses observations ont évalué à 18 ou 20 000 le nombre de ces cucurbitacées, venant sans doute des jardins inondés qui se situent en bord de rivière.

Dès le mercredi matin, les eaux ont diminué de 1m 55, mais dans la journée on a constaté la descente de troncs d'arbres, de bateaux brisés et de beaucoup de cadavres de cochons. Les bateaux de plusieurs marchands de ces animaux ont eu des avaries et des pertes considérables en traversant la Dordogne.



D'immenses dégâts occasionnés par cette crue ont été évoqués à Limeuil, Trémolat, Siorac. La plaine de Cabans, près du Bugue, a été submergée et beaucoup de récoltes ont été détruites. A Limeuil, les barriques pleines de vins ont été mises en sécurité par la gendarmerie. A Calès et Alles, les plantations de tabac, maïs et le regain ont été déracinés. A Badefols, le mur d'une maison d'habitation appartenant à la famille Laroque a été démoli et à Mouleydier, une maison a été emportée. Plus en aval, à Vélines les berges ont été fortement endommagées.

Des rapports sont dressés par les autorités locales et serviront de base à l'enquête administrative qui sera faite pour constater les dégâts et ainsi bénéficier de l'aide lors de la souscription ouverte par ordre de l'empereur. Une des victimes la plus frappée par ce désastre est un dénommé GOT Auguste, maître de bateaux à Bergerac : en effet dans la matinée du mardi, au plus fort de la crue, les courants ont entraîné son grand chaland en réparation sur les quais de la Pelouse. Malgré les recherches il ne fut pas retrouvé.

LE VIEILLARD SUR UN BANC.

C'était un beau jardin, aux senteurs parfumées,
Avec de belles fleurs aux couleurs chamarrées.
Sous un arbre, gardien des lieux sans nul doute,
Un banc en bois était tourné vers la route.

Chaque jour, le vieillard s'asseyait sur ce banc.
Quel âge avait-il ? Peut-être bien cent ans.
C'était un survivant égaré dans la vie,
Et la mort l'avait mis dans son panier d'oubli.

Près de lui, un très vieux chien au regard voilé,
Qui posait son museau sur les genoux usés.
Pendant des heures, ils restaient tous deux, unis,
Dans le silence confiant de deux vieux amis.

Un jour, personne ne vint sur le banc, s'asseoir.
Le jardin s'est revêtu de couleurs noires.
La mort était venue dans un matin de pluie,
Prenant dans son sac, maître et chien, réunis.

Viviane B-Brosse alias Sherry-Yanne

*Tous droits réservés.
Copyright N°00054250*



Dessin D. EYMET.

Guillaume FERRIER

né le 21/10/1841 à La Bruyère, commune
des Eyzies. Époux de Jeanne Louproux,
native de Saint Cirq en 1850.

Photo Alain Ferrier.



**Mon Grand-Père
par Jean-Pierre AGRAFEIL.**

Naufrage sur la Dordogne.

Par **Jean-Louis FILET.**

Rarement, sont données des explications sur les circonstances des décès dans les registres curiaux tenus par les curés. Le caractère exceptionnel de ce naufrage sur la Dordogne en 1696 est cependant bien détaillé par le curé de Saint-Antoine-de-Breuilh.

On peut lire dans le registre BMS des années 1688 à 1713 page 63/273 :

Le 8ème jour de décembre 1696 un samedi jour de la Conception de la Sainte Vierge environ les 4 heures du soir le bateau de Castillon se retirant de Sainte Foy du marché chargé de blé, de châtaignes ou de glands et environ de quarante à quarante-cinq personnes la plus grande partie de femmes ou de filles, il n'y avait qu'environ sept à huit hommes et tous étaient de Castillon il y avait seulement un prêtre étranger de tout ledit nombre il ne furent sauvés que deux femmes, une fille, deux jeunes garçons et un homme tous les autres se sont noyés jusqu'au prêtre qui a été le dernier qui s'est noyé et personne n'a voulu courir à son secours et l'accident est arrivé en voulant prendre ledit prêtre qui leur donnait huit sous pour le passer jusqu'à Castillon, il fut pris au Noyer Pisseux et le bateau fut fait s'en fut sur les eaux du moulin de la Beause où il se fonsa (s'enfonça) et personne ne voulut accourir au secours ni des mouloins, ni du pont de la Beause, ni de Jarnat qui le pouvaient s'ils avait voulu, la fille qui se sauva m'a dit qu'elle avait entendu la messe au couvent des récollets et qu'elle croyait que cette bonne action lui avait sauvé la vie, elle se prit au mât du bateau et s'est sauvée.

Réf Ad 24 Archives paroissiales.

Remarque sur cet acte :

Le marché de Sainte-Foy-la-Grande, se tient le samedi depuis le XIVe siècle. Il y a aussi quatre foires annuelles. (Sylvie Faravel, 750 ans de la bastide, Actes du colloque tenu les 3 et 4 décembre 2005, Les Amis de Sainte-Foy, page 43). C'est un point d'attraction qui attire les gens de la région depuis cinq lieues au moins.

La Halle, place des Frères à Sainte-Foy-la-Grande.



La rivière offre une voie navigable très fréquentée. Si la descente du cours d'eau est aisée avec la force du courant, la remontée se fait par halage. Il fallait plusieurs hommes pour tirer les bateaux. Un travail pénible, les animaux seront utilisés à partir du 19e siècle.

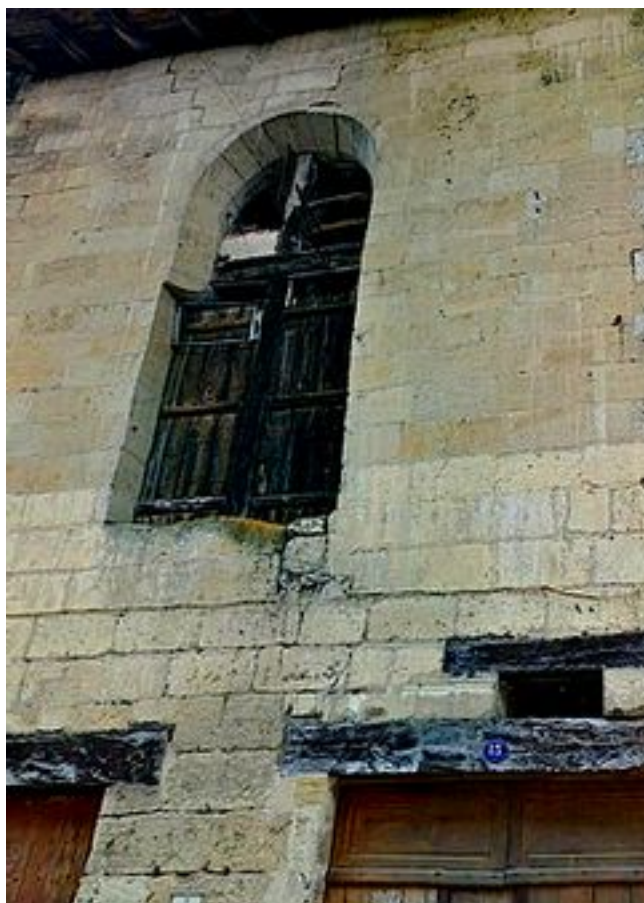
Les passagers. Ce qui pourrait surprendre, c'est le nombre important de femmes qui se déplacent ce jour-là puisqu'on parle de sept à huit hommes sur quarante à quarante-cinq passagers.

Le bateau, une gabarre assez importante, capable de transporter à la fois du matériel déposé sur le sol (fond plat du bateau) mais aussi une cinquantaine de personnes dans le cas présent.

Cela pourrait être une « Cavernière ». Dessin de D. Eymet.



Le couvent des récollets. Il a été installé vers 1630 pour lutter contre la Réforme. Il ne subsiste de cet édifice que les traces d'une baie en ogive (rue Pasteur photo1) et une petite porte encadrée de pilastres plats, surmontés de chapiteaux et d'un entablement, Esplanade François Mitterrand (photo2 Alain Morel).



La Dordogne. Elle est la séparation entre le département de la Dordogne, rive droite et celui de la Gironde, rive gauche.

Saint-Antoine-de-Breuilh.

Sainte-Foy-la-Grande.



Rive droite : Saint-Aulaye Saint-Antoine-du-Breuilh.
Rive gauche : Eynesse. Jarnac. Pont de la Beauze Sainte-Foy-la-Grande.
Extrait de la carte de Beleyme. Ad24.

Le moulin de la Beauze. Il y avait cinq moulins entre Le Fleix et Eynesse. On peut voir sur la carte de Cassini la présence de deux **moulins à nef** dans le coude de la rivière, là où le courant est le plus fort.

Moulin à nef. Il s'agit de bateaux imposants à deux coques séparées, reliés par une roue à aubes qui entraîne une meule grâce à la force du courant. Dans la partie la plus haute est installée la fonction principale du moulin soit deux meules, une fixe et une mobile pour moudre le grain, ainsi qu'un blutoir pour réaliser le tamisage.



L'ensemble étant ancré à l'aide de pieux fichés dans la rivière et d'ancre jetées dans le cours d'eau. Cela générait surtout en cas de basses eaux, une gêne pour la circulation des bateaux.

Infanticide à Saint-Martial d'Artenset en 1693 par Didier BOUQUET.

Les faits :

Le **16/4/1693** pardevant Guillaume Becheau licencié es loix, lieutenant civil et criminel de la ville et juridiction de Montpon, présent maître François Berguare procureur d'office :

Jean Eybrard laboureur à bras âgé de 35 ans habitant du village d'Eybrard paroisse de Saint Martial dit qu'il y a un petit enfant noyé dans un vivier qui est dans ledit village appartenant à Simon Eyraud, qu'il a vu le corps ce matin à « la cime de l'eau » menant abreuver son bétail bovin.

Un corps à la cime de l'eau

Becheau accompagné de Jean Berthoumé maître chirurgien de Montpon se rendent sur place.

Ils trouvent un cadavre noyé dans un vivier qui est au même lieu dudit village, lequel est plié dans un linge qui semble être une manche de chemise liée au travers du corps d'une corde de filet et l'ayant fait déplier par la nourrice Marie Desviers habitante dudit village, ils découvrent le corps d'un garçon mâle. Le chirurgien lui trouve « un coup sur le haut de la tête dont il a le crâne enfoncé, un autre coup au col et un autre coup sur le bras droit qui est rompu et un autre coup

sur la poitrine. Les coups lui ont été faits avec la main, l'enfant était à terme lorsqu'il est venu au monde ».

Le procureur d'office vient à dire que la nommée Demoiselle Lacombe veuve est malade depuis sept à huit jours et il y a sujet de soupçonner que c'est elle qui a enfanté ledit cadavre. Ils se rendent chez elle.

Ils la trouvent gisante dans son lit et la questionnent.

Suite à l'interrogatoire, le procureur d'office décrète une prise de corps contre ladite Marie Riol et ordonne qu'elle soit conduite et menée sous bonne et sûre garde dans les prisons de Montpon.

Comme elle vit avec une grande fille, celle-ci est interrogée :

« Je m'appelle Jeanne Legré fille de feu Jacques gentilhomme verrier et de Marie Riol âgée de 20 ans habitant avec ladite Marie Riol dans le village d'Eybrard. Celle-ci est malade et depuis huit jours elle a la fièvre et se plaint d'une douleur à la tête et de côté qu'elle traîne depuis quatre mois. Je n'ai pas connu que ma mère était grosse depuis cinq ou six mois et nie qu'elle a pu être enceinte ».

Le 16/4/1693 sur les huit heures du soir, Marie Riol est conduite dans les prisons de Montpon et écrouée.

Le 17/4/1693, plusieurs témoins sont interrogés :

Marguerite Sol femme de Pierre Colombé laboureur à bras âgée de 30 ans habitante de la Ferrachapte à Saint Martial

Michel Peyrot marchand âgé de 62 ans habitant le village d'Eybrard à Saint Martial

Izabeau Guabet femme de Michel Pey-



rot âgée de 35 ans habitant le village d'Eybrard. Jean Peyrot marchand âgé de 55 ans habitant le village d'Eybrard. Marie Desviers matrone veuve de feu Nicolas Biroutaud âgée de 41 ans habitante du village d'Eybrard. Marguerite Desviers fille de feu Thony cardeur âgée de 39 ans habitant le village d'Eybrard

Jeanne Eybrard femme de Jean Beybrard
âgée de 35 ans habitant Eybrard

Jeanne Combaud femme de Pierre Cluzel
laboureur âgée de 25 ans habitant la Ferrachapte
Jean Dupeyrat Maître chirurgien âgé de 33 ans
habitant le bourg de Saint Martial

Le 20/4/1693 : information faite, à la requête de François Berguare procureur d'office de la juridiction de Montpon, par-devant Jean Durand avocat en la cour de parlement de Bordeaux et juge civil et criminel de cette ville, par Marie Riol prisonnière détenue dans les prisons de la ville de Montpon pour crime d'homicide.

« Je m'appelle Marie Riol veuve de feu Jacques Legré Sieur de Lacombe gentilhomme à verres âgée de 45 ans habitant le village d'Eybrard paroisse de Saint Martial ».

Savez-vous pourquoi vous êtes prisonnière ?

« L'on dit que j'ai eu un enfant qui a été trouvé dans le ruisseau du village d'Eybrard mais que cette accusation est pleine de fausseté »

N'êtes- vous pas parue grosse depuis cinq ou six mois et des œuvres de qui vous auriez été enceinte et ne vous êtes-vous pas accouchée depuis douze ou quinze jours d'un enfant mâle ?

« Je n'ai point paru grosse parce je ne l'ai pas été et je nie tout ledit interrogatoire comme faux, je n'ai pas été enceinte et je n'ai pas accouché ni été connue charnellement de personne »

On a trouvé le cadavre de l'enfant dans le ruisseau du village d'Eybrard et si vous l'avez enfanté mort pourquoi ne l'avez-vous pas fait ensevelir ?

« Je nie ledit interrogatoire et je n'ai pas enfanté ladite créature trouvée dans le ruisseau »

Ne lui avez-vous pas étouffé la tête et rompu l'épaule droite ?

« Il n'y a rien de plus faux que le contenu du présent interrogatoire et je ne sais qui est cette créature ni d'où elle vient »

Vous avez été malade pendant huit jours avant d'être traduite dans les prisons à cause de quoi vous avez été alitée pendant ce temps, de quelle maladie ? Vous êtes-vous faite traitée par des chirurgiens et par qui ?

« Il est vrai que j'ai été malade et toujours alitée pendant huit ou dix jours à cause d'un mal de tête et d'une douleur de côté qui m'a causé de la fièvre que j'ai encore aussi bien la douleur de tête et de côté et qu'il y a plus de dix ans que je suis incommodée d'un mal de rate et que pendant ce temps, j'ai été alitée presque toujours et me suis faite soigner par le nommé Peyrat, chirurgien du village du Rey qui m'a saignée une fois au pied et une autre fois au bras et m'a baillée un lavement ».

N'avez-vous pas été visitée par Berthoumé maître chirurgien le jour de votre emprisonnement et il vous a trouvé les mamelles pleines de lait et votre matrice relâchée ?

« Je ne sais pas ce que c'est d'avoir la matrice relâchée mais pour du lait si ledit Berthoumé m'en a trouvé ça n'a été que quelques gouttes qui étaient plutôt de l'eau que du lait et que depuis les couches de ma dernière fille et dudit feu Legré mon mari, laquelle fille n'a que dix ans, je l'ai nourrie plus de quatre ans à la mamelle et j'ai toujours eu quelques gouttes de lait ou de l'eau semblant au lait ».

N'avez-vous pas paru avec votre chemise ensanglantée depuis dix ou douze jours proches de votre jardin où vous vous promeniez avec votre sœur veuve de feu Feynie qui vous fit cacher ladite chemise ?

« Cela se peut à cause de deux saignées que ledit Peyrat m'a fait, la chemise aurait pu paraître saigneuse et aussi j'ai eu mes règles après les fêtes de Pâques dernier qui ont duré sept ou huit jours et plus »

Le ruisseau où on a trouvé la créature jointe votre maison ?

« Le ruisseau est éloigné de ma maison d'environ cent pas et est situé au milieu du village ».

« Jean Berthoumé maître chirurgien qui m'a visitée est mon ennemi mortel et m'a menacée plusieurs fois à cause de ce que m'ayant traitée d'une maladie depuis un an ou environ, il a exigé de recevoir vingt livres qui ne sont pas dues et je ne veux pas le payer et ce sera réglé par la justice, il me veut encore du mal à cause de ce que ma sœur et moi-même avons battu son valet, c'est pour cela que je crois qu'il ne dit pas la vérité et je veux être visitée par une femme ou par un chirurgien tel qui vous plaira »

Le 8/5/1693 : la sentence

Nous avons déclaré et déclarons ladite Riol accusée suffisamment atteinte et convaincue dudit crime d'homicide pour réparation duquel l'avons condamnée et condamnons à être pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'ensuive par l'exécuteur de la haute justice à une potence qui à ces fins sera dressée dans la place publique de la ville de Montpon, si la condamnons en la somme de cent livres d'amende envers Madame de la présente juridiction et aux dépens de la procédure. Signé Durand juge et Becheau lieutenant.

Ladite Marie Riol a déclaré qu'elle est appelante par-devant nos seigneurs de la souveraine cour de parlement ce 8/5/1693 à une

heure après-midi à la porte de la prison et n'a ladite Riol voulu signer.

Refus de l'appel :

Supplie humblement Suzanne Henriette de Foix de Candale princesse de Buch Dame de Montpon et autres places, dit que les officiers à la requête du procureur d'office ont fait faire le procès à Marie Riol pour raison de l'homicide commis en la personne de son fils dont elle est accouchée, laquelle ayant été condamnée à mort par sentence, elle en a fait appel pour le jugement duquel ladite Riol a été conduit dans la conciergerie de la cour. Ce que considéré il vous plaise de vos grâces en procédant au jugement du procès déclarer ladite Riol non recevable ou en tout cas mal fondée en son appel et en conséquence ordonne que la sentence sortira son plein et entier effet et qu'à ces fins l'exécution en sera faite en la présente ville, soit parce que ladite dame est avertie qu'il y a des personnes préposées pour son enlèvement, soit encore à considérer qu'il n'y a que très peu de temps que d'autres exécutions ont été faites sur les lieux dont les frais consomment la majeure partie des revenus de la terre dudit Montpon.

La famille RIOL :

- 1 RIOL Thomas
 - 11 RIOL Marie, ° v1663, x 30/04/1685 Saint Martial d'Artenset FEYNIE Arnaud, ° v1659, + a1693 xx QUEYSSARD Pierre, maître serrurier
 - 111-1 FEYNIE Jean, dit Saint Amour, + v1726, x DURRET Marie (cm 16/1/1720 - AD24 3E54)
 - 1111 FEYNIE Françoise, x avec BARAT Jean
 - 12 RIOL Marie, ° v1648, + 1693 Montpon x avec LEGRÉ Jacques, Sieur de Lacombe, ° 8/9/1630 Fournil, + 11/7/1685 Saint Martial d'Artenset, f. de LEGRÉ Ephraïm et de RIOL Jacqueline
 - 121 LEGRÉ Jeanne, ° 16/9/1673 Echourgnac .
 - 122 LEGRÉ Thomas, ° 27/07/1675 Mussidan (Temple)
 - 123 LEGRÉ Marie, ° 4/10/1682 Servanches.
- ° = naissance, X mariage, + décès, f femme, v vers.

Sources :

- AD24 2B/621 (interrogatoires complémentaires de la justice de Montpon)
- AD33 20B/2995 sac à procès du parlement de Bordeaux (145 pages environ).



DAGLAN

Par Geneviève COULAUD.

Daglan, d'origine celte, signifie «bonne vallée». C'est un village médiéval du Périgord noir situé au sud de la Dordogne dans la vallée du Céou. Il se trouve à 104 m d'altitude pour une superficie de 2062 hectares.

Dès 1790, le village est rattaché au canton du même nom. Lorsque celui-ci est supprimé en 1801, la commune est rattachée à Domme, dépendant de l'arrondissement de Sarlat, devenu en 1965 l'arrondissement de Sarlat-la-Canéda. De nos jours, le village appartient à la communauté de communes de Domme-Villefranche-du-Périgord depuis le 1er janvier 2014.

Les habitants sont les daglanais et daglanaïses.

Entre le 15e et le 18e siècle, Daglan est un village prospère grâce à son vignoble. Il n'y avait pas moins d'une dizaine de moulins sur la commune. On peut encore admirer dans le village, les maisons bâties à cette époque ainsi que de nombreux pigeonniers.

Lieux-dits :

Bardille, Bargès, Barre, Bedeau, Bel-Air, Bel-Air, Billard, Cantegrel, Caumont, Chapelle Bedeau, Château de Paulhiac, Concazal, Côte du Rioul, Daglan, Fort Louis, Galibert, Guillaumont, La Barrade Del Mer, La Bégonie, La Borie, La Borie de la Croix, La Brande, La Combe du Corps, La Combe du Rat, La Croix de Barbier, La Croix de la Mission, La Grèze, La Lousse, La Nodonie, La Péchauriol, La Peyrugue, La Piboulade, La Pièce Carée, La Pimpène, La Tentinelle, La Turrelle, La Vignasse, Labirme, Lascaze, Lascaze Basse,

Le Bout de la Côte, Le Buguet, Le Canjanfard, Le Champ de L'Âne, Le Cluzel, Le Coustailor, Le Mas de Cause, Le Moulin de la Brousse, Le Moulin de Paulhiac, Le Moulin de Picami, Le Moulin du Cuzoul, Le Moulin du Périer, Le Moulineau, Le Pech Carrefour, Le Pech Maury, Le Peyruzuel, Le Puits de Barbe, Le Raysse, Le Rioul, Le Roc, Les Beyssades, Les Calprades, Les Pratmigier, Les Tavernes, Les Tuques, Paulhiac Bas, Paulhiac Haut, Plateau de Galibert, Ramade, Roc de Bedeau, Saint-Martin, Trigodinot, Turat.

Sources Vicomte de Gourgues.



Daglan devient un archiprêtré en 1317

et le reste jusqu'à la Révolution pendant laquelle le dernier archiprêtre Guillaume Delfaud fut massacré. Le village a traversé la guerre de Cent Ans et les guerres de religion et devient chef-lieu de canton durant la période révolutionnaire.

Guillaume-Antoine Delfaud ou Guillaume Delfaud ou Delfau est né en 1733 à L'Étang-de-Lol, à Daglan, c'était un religieux jésuite français. Élu député du clergé aux États Généraux de 1789, d'abord favorable au début de la Révolution, il s'oppose ensuite à la constitution civile du clergé. Arrêté, il est tué en prison puis est reconnu martyr et bienheureux par l'Église Catholique et canonisé en 1926.

La mairie. Photo Geneviève Coulaud.

Le château de Peyruzel

Entre 1281 et la fin du XIVe siècle, la petite seigneurie de Peyruzel dépend de Domme Vieille, faisant partie des biens de Gilbert de Domme.

A la fin du XIVe siècle, le château est occupé par des routiers anglais, qui vont écumer le pays et ses alentours. Peyruzel appartient successivement aux Solminihac, puis par alliance, aux la Roque de Saint-Pompon et aux Cugnac de Giverzac.

En 1595, Marc de Cugnac, probablement à court d'argent à la suite des guerres de religion, vend son fief de Peyruzel à François de Mirandol. Ce besoin d'argent va l'amener à rejoindre la conjuration du duc de Biron et du duc de Bouillon, en 1605.

Cette dernière ayant été découverte, il doit s'enfuir en Espagne. Il est condamné à mort, ses biens saisis, son château de Giverzac détruit, mais il est finalement pardonné par le roi.



En 1760, le château de Peyruzel avait la haute justice sur le village de Daglan.

Le monument fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis le 12 octobre 1948. Il ne se visite pas.



Les cabanes en pierres sèches.

Daglan est la capitale périgourdine des cabanes en pierres sèches. La Maison de la Pierre Sèche est une association loi 1901 créée le 24 Février 1993.

Cette création est intervenue à la suite du recensement des cabanes de la commune effectué de Juillet 1990 à Février 1991 pour une première tranche, puis poursuivi de Juillet 1991 à Décembre 1992, grâce à la participation financière de la commune, désireuse de collaborer au travail entamé et souhaitant le voir déboucher sur des actions concrètes. Un projet de Maison de la Pierre Sèche fut alors établi et proposé à la commune qui l'accepta. Dans le musée, on peut admirer la reconstitution grandeur nature d'une cabane et de murets.

Sur la commune, il y a plus de 150 cabanes ; deux d'entre elles en particulier se visitent, uniquement sur rendez-vous, et lors de randonnées pédestres accompagnées : il s'agit de la **cabane triple de la Combe du Rat** et la **cabane de Mazut**, inscrites à l'inventaire des monuments historiques.

Eglise Saint-Martin.

Construite aux XIe et XIIe siècles, l'église Saint-Martin de Daglan a été remaniée à de nombreuses reprises. Elle est dédiée à saint Martin, élu évêque de Tours en 371. Cette dédicace atteste que la paroisse est ancienne et qu'elle existerait depuis l'époque carolingienne. De la construction d'origine des XIe et XIIe siècles ne demeurent aujourd'hui que le portail et quelques chapiteaux.

Elle est composée d'une nef unique et d'un petit transept et présente un plan en croix latine. Lors des aménagements suivant les destructions des guerres de Religion, des chapelles dédiées à des familles seigneuriales locales sont ajoutées. A la fin du XIXe siècle, profitant de la nécessité de faire des réparations, l'église est agrandie de trois travées. Le clocher-tour se dresse au-dessus du chœur. Elle est construite en moellons.

Légende de la chapelle Notre-Dame-de-Bedeau.

Cette chapelle située dans le bourg fut construite au XIIIe siècle, en l'honneur de la Vierge Marie.

Une légende raconte les circonstances de la fondation de cette chapelle : une jeune bergère gardant son troupeau au pied du Coteau de Barges, sur une colline voisine aperçoit une forte lumière sur Bedeau, près d'une grotte où elle s'abritait en cas de forte pluie ou d'orage. En s'approchant, elle découvre que la lumière provient d'une statue de la Vierge Marie. Elle décide alors de faire construire une chapelle afin d'abriter cette statue miraculeuse. Pour cela elle abandonne son troupeau et devient quêteuse et mendicante afin de récolter des fonds pour élever un oratoire. Sa persévérance fut un succès et la chapelle fut bâtie sur le bord de la Lousse. (*Ecrits de l'abbé Brugière*).

Notre Dame de Bedeau a fait l'objet d'un important pèlerinage, comme en témoignent les nombreux ex-votos qui couvrent ses murs. Sa statue est toujours conservée à l'intérieur de la chapelle. Ce dernier avait lieu le 8 septembre et les jours de Rogations. A la sortie de la messe, il était d'usage d'immerger sa croix dans la fontaine située près de la chapelle. Tombé dans l'oubli, le pèlerinage est relancé en 1856 et connaît à nouveau un grand succès durant la seconde moitié du XIXe siècle. Dans la deuxième moitié du XXe, on compte encore environ 200 pèlerins.



Les femmes de Daglan.

Ainsi, en 1794, quand la seconde vague de terreur s'abattait sur le pays, le district de Sarlat, jusqu'alors peu zélé, voulut dénombrer les biens d'églises (notamment les cloches et objets servant au culte), ses représentants furent reçus par des jets de pierre et une bastonnade auxquels ils n'échappèrent qu'en prenant la fuite devant une « nuée de femmes ». En l'an XI, les mois de ventôse et germinal, une cabale, toujours orchestrée par les femmes, réussit par deux fois à empêcher la prise de fonction à la cure du citoyen-prêtre Maraval, nommé à ce poste en remplacement de Camot. On lança pour cette raison neuf mandats d'amener contre les principales meneuses.

Source : Site Internet de la commune de Daglan.

Réparations de l'église de Daglan.

Le 18 octobre 1772, au-devant de la porte de l'église paroissiale du bourg de Daglan et à l'issue des vêpres qui s'y sont dites, par-devant le notaire royal soussigné et des témoins ci-après nommés, ont été présents messieurs François Grezis, lieutenant, Jean Grezis, docteur-médecin, sieur Jean Laquille, Jean-Louis Boquet, sieur de Sirgon François Lavergne, sieur de Monravel, ancien officier d'infanterie, Jean Vieussans, Pierre Boquet, chirurgien, Joseph Lacombe, sieur de Casal, François Lacombe, sieur Delisle, garde du corps du roi, Maître Pierre Revauger, avocat en parlement, Joseph Vialen, marchand, tous habitants du présent bourg, Jean Chaud, sieur de Laborie, habitant du village de Laborie, Jean Lafon, clerc, habitant du lieu du Peyruzet, le tout présente paroisse, formant la plus saine partie des habitants faisant tant pour eux que pour les autres habitants absents.

Lesquels susdits habitants, assemblés en la forme ordinaire et au son de la cloche, ont dit que l'église de ladite paroisse, manquant de plusieurs réparations nécessaires pour être dans un état décent, et entre autre ayant besoin d'être repavée à neuf, ensemble d'être agrandie par la construction d'une nouvelle chapelle du côté du midi, afin qu'elle puisse contenir tous les habitants d'ycelle, et éviter par-là d'un côté que partie des habitants ne soient pas obligés de rester dehors pendant le Saint-Sacrifice et les offices divins, même d'y manquer dans des mauvais temps de pluie ou de neige, et de l'autre qu'on ne se jette pas en foule dans le sanctuaire pour gêner les ministres à l'autel.

.../...



En conséquence de laquelle lesdits habitants ont déjà fait quelques-unes des réparations. Mais, à défaut de les avoir faites en entier, monsieur l'abbé de Pauliac, chanoine de la cathédrale de la ville de Sarlat a en vertu des ordres de monseigneur l'évêque, fait un verbaux (1) de visite dans lequel ayant trouvé que le pavé n'ayant point été refait ni la nouvelle chapelle pour l'agrandissement de ladite église construite, il a par son ordonnance du même jour, prononcé l'interdiction de ladite église pour avoir lieu à l'issue des vêpres d'aujourd'hui et transféré le service dans l'église de Saint-Pompon.

Sur quoi lesdits habitants ayant pris communication des deux ordonnances par la lecture et publication qui en a été faite, et mûrement réfléchi et examiné sur la nécessité de faire lesdites réparations et la construction d'une nouvelle chapelle, ensemble les inconvénients qui résultent de cet interdit, ils ont d'une commune voie délibéré qu'il fallait attendre, qu'il n'y a point à la fabrique de fonds ni ressource pour faire les réparations manquantes et construction d'une nouvelle chapelle pour l'agrandissement de l'église.

Se pourvoir devers monseigneur l'Intendant pour **lui demander une imposition sur les habitants ou propriétaires exempts et non exempts privilégiés et non privilégiés, pour subvenir aux réparations et construction d'une nouvelle chapelle**, qui sera faite du côté du midi de l'église.

Et qui ont en outre délibéré qu'il ne sera demandé par aucun des habitants de la paroisse droit de banc pour être placé dans la chapelle qui sera nouvellement construite, ont d'une commune voix nommé le sieur Grézis, lieutenant, pour présenter à Monseigneur l'intendant toutes requêtes et placets nécessaires pour parvenir à obtenir l'imposition nécessaire à cet effet, promettant de l'avoir pour agréable et de l'en relever indemne, à peine de tous dépens, dommages et intérêts.

Réf Gallica Bulletin Société historique et archéologique du Périgord 1911 T38 page 59.

La population

Entre 1851 et 1856, il y a 1527 habitants à Daglan, tous catholiques dont un polonais, 781 hommes et 746 femmes, 2 personnes sont aveugles et une a un goître. La majorité de la population est constituée de propriétaires, agriculteurs, vigneron ou journaliers.

On y trouve aussi plusieurs meuniers, un notaire, des tonneliers, sabotiers, tailleurs et couturières, un chirurgien et 3 détenus. Vivent au couvent 4 religieuses dont une supérieure et 6 enfants « dits » pensionnaires. L'instituteur, monsieur Chassaingne, vit au bourg avec sa femme et son fils.

Au château de Peyruzet on trouve le maire, monsieur Capoule ainsi que sa femme, Marie Magimel, leur fille et 4 domestiques.

Lors du conflit 14-18, Daglan perdit 37 de

ses habitants morts au combat. L'économie de Daglan fut essentiellement liée à la viticulture d'où l'apparition des cabanes en pierres sèches et à l'industrie, grâce à l'activité de 8 moulins à eau sur le Céou. La viticulture se maintient jusqu'à la fin du XIXe siècle où une épidémie de phylloxera provoque une grande calamité sur la richesse du pays. On voit nettement le nombre d'habitants chuter au début du XXe siècle. Un exode rural s'ensuit, entraînant la désertification de la vallée.

Archives de l'état civil

La collection communale des BMS commence en 1660.

Le premier acte noté est celui du baptême de Jeanne Lapeyre née le 10 juin au village de Peyruzet, il a été transcrit le 13 juin 1660 et signé par l'archiprêtre De Chateauneuf.

Faits divers

Il est relaté dans le journal « l'Echo de la gendarmerie nationale » du 05 janvier 1895 que le 28 août 1894, la dame Miermont faisait citer devant le tribunal correctionnel de Sarlat, l'abbé Laville ainsi que la brigade de gendarmerie de Daglan pour les faits suivants :

« Attendu que depuis moins de 3 mois, à l'occasion d'offices religieux de l'église de Daglan, et en présence de nombreux fidèles, M. Laville, monté en chaire a traité la requérante de folle et lui a assigné une place au fond de l'église sous un courant d'air malsain de la grande porte d'entrée de l'église et que ceci est préjudiciable à sa réputation de bonne mère chrétienne ».

Sur son refus muet d'obtempérer à de pareils ordres sacerdotaux, elle s'est vue, aux vêpres des 8 et 15 juillet 1894, appréhendée violemment et mise à la porte de l'édifice communal où elle prie depuis 20 ans, après y avoir payé une place convenable, par la brigade de gendarmerie de Daglan.

Le tribunal a rendu le jugement suivant :

« Attendu qu'il résulte des documents et des dépositions des témoins entendus, que le 15 juillet 1894, la femme Miermont ne tenant pas compte des observations du curé a continué par son attitude affectée et ses cris discordants de troubler l'office, que ledit curé dont l'autorité dans son église était de la sorte ignorée, s'est vu dans l'obligation, pour faire cesser ce scandale, de recourir à la gendarmerie. Ce dernier n'a fait qu'user du droit de tout citoyen en s'adressant aux forces de l'ordre, lesquelles en intervenant n'ont fait que leur devoir.

Le brigadier Resnier, suivi de ses 4 gendarmes, se dirigea vers la femme Miermont et lui intima par trois fois l'ordre de sortir. Au 3e refus, il la prit délicatement par l'épaule, lui indiquant de l'autre main, la sortie.

Par ces motifs, le tribunal déclare que le fait reproché aux gendarmes ne constitue ni délit, ni contravention de police. Il déboute la femme Miermont de sa demande et la condamne à payer au brigadier et aux 4 gendarmes la somme totale de 50 francs à titre de dommages et intérêts ».

Métier disparu : le porte coton.

Voilà un personnage au service du Roi. Sa charge consistant à assister le roi lors de la **satisfaction de ses besoins naturels**, il est employé au service des latrines.

*Au service du Roi Louis XVIII.
Source Gallica. vers 1820*



Assassinat à Tourtoirac.

« **Le 27 Décembre 1832**, M. L, propriétaire à Tourtoirac, se rendait à Périgueux, et traversait à cinq heures du matin les clairières du Chambon, lorsqu'au détour du sentier qu'il suivait, il se trouva tout-à-coup vis-à-vis d'un groupe d'hommes d'assez mauvaise mine, armés de longs bâtons, et entourant le cadavre d'un homme fraîchement assassiné : une hache ensanglantée, qui était à terre auprès de la victime, n'indiquait que trop à quel genre de mortelle avait dû succomber.

Aussitôt qu'ils aperçurent M. L., les paysans se dirigèrent vers lui, et l'un d'eux lui dit :

« Venez, venez vite, M. L Voilà Dominique que nous venons de trouver assassiné ! » La crainte de se livrer sans défense à plusieurs hommes armés, qui pouvaient être les auteurs même du crime, le jour faible qui éclairait à peine cette scène d'horreur, la solitude qui régnait partout, tout engagea M. L à prendre la fuite.

Il arriva rapidement à Tourtoirac et eut bientôt répandu la fatale nouvelle. On se porta sur-le-champ à l'endroit désigné, mais l'on ne trouva plus que le cadavre de l'infortuné **Dominique, dit le Polonais, né en effet à Varsovie**, et depuis longtemps fixé dans le Périgord où il s'était marié et a eu plusieurs enfants. Il était piéton dans la commune de Tourtoirac et faisait depuis longtemps les commissions des percepteurs de Tourtoirac et d'Hautefort. Lorsqu'il à été si cruellement assassiné, il était porteur de 5,100 fr provenant de ces deux perceptions ; il allait verser à la recette générale cette somme qui lui a été enlevée. » (Echo de Vésone) Titre : Le Courrier du 02/01/1833.

Sur l'état-civil de la Dordogne, on voit l'acte de décès enregistré à Tourtoirac le 27 décembre 1832, de **Dominique Taquette 67 ans dit Piémontais** d'origine époux de Pétronille Cluzeau demeurant au hameau du Portail à Tourtoirac. Sur la déclaration de Pierre Lavareille.

Alors Piémontais ou Polonais, pas de doute c'est bien la même personne. Alors qui a faux ?

Ordre Trinitaire.

Par Julien LIUT.

Dans les archives judiciaires du Parlement de Sarlat (sous l'Ancien Régime), se trouvent des actes relatifs à la nomination de « marguilliers et quêteurs pour lever et recevoir toutes les aumônes et charités que toutes les personnes de piété feront en faveur des pauvres esclaves chrétiens détenus dans les fers et entre les mains des barbares ».

Il était question du commerce d'êtres humains qui avait lieu dans les marchés d'esclaves du littoral barbaresque.
(actuel Maghreb).

Ces esclaves provenaient de razzias que les pirates barbaresques effectuaient sur les navires européens, et de raids sur les côtes italiennes, de la mer Egée, des îles grecques, d'Espagne, des Baléares, du Portugal, de la Sardaigne, de la Corse, de la France, jusqu'en Angleterre, Pays-Bas et Islande. (Source : « Traite des esclaves de Barbarie » wikipedia).

Sous la cote B 1283 des Archives départementales de la Dordogne, on trouve ainsi trois nominations :

- Le 24 août 1740, pour l'église de La Feuillade, est nommé Pierre Courniol, praticien de la paroisse de Pazayac
- Le 14 janvier 1741, pour l'église de Nadaillac, est nommé noble Henry de Carbonnières, seigneur de Jayac
- Le 17 juillet 1741, pour l'église de Sainte-Foy-de-Belvès, on nomme marguillier et questeur Antoine Imbertie, laboureur de la même paroisse.

Les actes émanent d'Antoine de Lacypière, conseiller du Roi, magistrat de la sénéchaussée et siège présidial de la ville de Sarlat, en raison des pouvoirs à lui donnés par le Révérend Père Claude Massac, général et grand ministre de tout l'Ordre de la Sainte-Trinité.



Voici comment cet ordre se présente aujourd'hui :

« L'Ordre de La Très Sainte Trinité et des Captifs (Trinitaires) est une famille religieuse fondée par le français, Jean de Matha (1154-1213) avec une Règle propre, approuvée par Innocent III le 17 décembre 1198 [...]. C'est la première institution officielle de l'Eglise qui se consacre au service de la rédemption sans armes à la main, sans autre armure que la miséricorde et dans la seule intention de redonner l'espérance aux chrétiens qui souffrent sous le joug de la captivité.
[...]

La Règle rédigée par Jean de Matha est le principe et le fondement de l'Ordre Trinitaire. Adaptée au cours des huit siècles de son histoire par la tradition, principalement par l'esprit et l'œuvre du Réformateur Jean Baptiste de la Conception, elle se prolonge aujourd'hui dans les Constitutions Trinitaires approuvées en 1983 par le Saint-Siège. »
(Source : site internet)

Ainsi, pendant tout le temps de l'exercice, les quêteurs jouissaient de privilèges et exemptions accordées par « Sa Majesté à tous ceux qui s'occuperont à un si noble et si pieux exercice », conformément aux lettres patentes du roi et aux arrêts rendus en leur faveur dans toutes les cours souveraines du royaume, « et nommément en celle du Parlement de Bordeaux Cour des Aydes de Guyenne » (la cour des aides de Bordeaux avait, en effet, été créée en 1637, et traitait du contentieux des finances extraordinaires.)

Ordre Trinitaire.

suite

La quête devait être faite « régulièrement et exactement, non seulement dans l'église paroissiale, mais encore dans le temps des moissons », des comptes devant être rendus chaque année, sous peine de destitution.



La croix rouge et bleu est le symbole des Trinitaires (ou Ordre de la Très Sainte Trinité pour la Rédemption des captifs, plus couramment appelé :

Ordre de la Sainte Trinité).



Saint Jean de Matha, fondateur des Trinitaires .

**Lou lebeau.**par **Nicole SARREAU.**

La petite fille jouait avec son chien dans l'herbe de printemps, devant le regard amusé de sa mère et de « la patronne ».

« La patronne » était une parisienne bon teint, professeur de géographie, elle descendait au pays tous les ans pour vérifier les comptes de sa métairie. La ferme, dans ce coin de Dordogne à la limite de la Double où le premier voisin était à un kilomètre, faisait vivre chichement ses occupants de la polyculture. Des vaches à lait, un peu de vigne, le reste en terres et prés.

Mais la petite fille plus sauvageonne que demoiselle aimait bien ces prés où courir, ces bois où trouver des champignons, et surtout, s'amuser avec les chiens de chasse que son père élevait chaque année.

Elle lançait une balle, courrait après le chien pour lui reprendre, se roulait avec lui. Tout d'un coup elle s'arrêta.

« Maman, Titus, **il a un lebaù !** »

La mère sourit, « la patronne » fronça les sourcils. Mais qu'avait-elle donc pu dire pour que l'une s'en amuse et que l'autre s'en inquiète ?

« Qu'est-ce qu'un l'ébaou ? Prononça doucement « la patronne ».

La petite fille réalisa qu'elle était bien incapable de dire le mot en français de la bête qui suscitait en elle une si vive émotion.

« Une tique. » répondit la mère tranquillement.

Mon grand-père, poilu de 14-18.

Par Georges LABROUSSE.

J'habite depuis trente ans dans l'ancienne ferme de Pécabrier où naquit mon grand-père Jeantin en 1883. Le 24 avril 1911, il épouse Marie Conangle à Savignac de Miremont. Lui a 28 ans et gère avec ses parents cette petite ferme. Elle quitte son père qui tient une buvette au bord de la route conduisant du Bugue à Rouffignac tout en cultivant un lopin de terre avec ses trois fils et en faisant un peu de tissage. Voilà dix ans, depuis le décès de sa mère, qu'elle assure la tenue de la maison. Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'elle laisse les quatre hommes s'organiser sans elle.

Même s'ils sont d'origine modeste, ils profitent de la présence à Périgueux d'un oncle du marié qui occupe le poste de jardinier de la ville pour s'offrir un voyage de noces au siège de la préfecture dès le lendemain. D'autant plus qu'un meeting aérien est organisé sur l'hippodrome de Chamiers depuis deux jours. Ce spectacle enchante les jeunes époux. Comme dans la plupart des villes de France, de tels rassemblements permettent à la population de se familiariser avec l'aviation dont on dit le plus grand bien pour surveiller les frontières. C'est aussi une bonne occasion pour rappeler qu'une souscription est lancée pour la promotion de cette nouveauté !

La vie de la ferme, avec l'aide des voisins pour les travaux qui demandent davantage de main-d'œuvre, rythme les jours et les saisons. Une petite fille naît le 27 avril 1912 : Lucie, ma tante. La félibrée de Montignac de 1913 constitue la grande sortie de l'année. La famille s'agrandit avec la naissance de mon père le 17 février 1914. Malheureusement, la vie laborieuse mais plutôt tranquille de la famille est soudainement perturbée en août par l'annonce de la guerre.

Mon grand-père, en tant que réserviste d'active vu son âge, est appelé à rejoindre le 108ème Régiment d'Infanterie basé à Bergerac. Il quitte cette ville le 3 septembre pour Brienne-le-Château qu'il atteint après un voyage de trois jours, marqué par de multiples arrêts, dans un train bondé.



Il se fait du souci pour sa famille car ses vieux parents et son épouse avec ses deux enfants vont avoir du mal à assumer tous les travaux de la ferme. Mais les dirigeants et l'Etat-Major ont dit que cette guerre serait de courte durée. « Vous serez de retour dans vos foyers pour fêter Noël » leur avait-on affirmé...

De septembre 1914 à mars 1915, le 108ème R.I. va se battre en Champagne. Quand la mitraille se calme, les uns s'occupent du ravitaillement, les autres à consolider le parapet des tranchées existantes ou à en creuser de nouvelles à la pelle et à la pioche. Les « vieux » de la réserve territoriale fabriquent, à l'arrière, des claies pour maintenir les parois. Parfois, il faut attaquer dans la fumée et les jets de terre provoqués par les obus ennemis. Jeantin, comme tous les autres, ne voit pas les camarades qui tombent à côté de lui. On évacue les blessés quand l'atmosphère s'éclaircit, puis on enrôle les morts dans leur toile de tente. Quand la relève est assurée, on va cantonner à l'arrière et les soldats en profitent pour envoyer un mot à leur famille en omettant de donner des précisions sur la situation. D'une part, on ne veut pas alarmer les siens et d'autre part, la censure ne laisse pas passer une lettre défaitiste ou trop précise. Pendant cet hiver rigoureux, Jeantin oublie de dire que le froid est également un ennemi dangereux qui fait des dégâts parmi la troupe.

A la fin du mois de mars 1915, mon grand-père et son régiment sont transportés par le train de Vitry-le-François à Pagny-sur-Meuse, à l'ouest de Toul. De là, le 108ème R.I. part à pied pour rejoindre deux cantonnements avant d'atteindre Ménil-la-Tour. Il monte en première ligne pour défendre le secteur de Fey-en-Haye et de Régniéville, deux villages qui seront entièrement détruits. Jeantin et ses compagnons restent en Lorraine jusqu'en juin. C'est le printemps et le paysan remarque que sur cette malheureuse terre de Meuse, la nature renaît dans les rares endroits que les obus ont épargnés. Très attaché à son terroir, il s'informe des travaux de sa ferme en Périgord dans les lettres qu'il envoie à son épouse ou à ses parents.

Le 16 juin 1915, le régiment est à nouveau déplacé. Le train le conduit à quelques kilomètres d'Amiens. Un mois plus tard, c'est en automobile que Jeantin et ses compagnons sont transportés à la limite de la Somme et du Pas-de-Calais, puis quelques jours plus tard, près d'Arras afin de relever le 71ème R.I. dans les tranchées de Neuville-Saint-Vaast. Mon grand-père y reçoit une première citation pour sa bravoure le 12 février 1916. Les soldats du 108ème R.I. restent dans ce secteur jusqu'au 16 mars 1916, puis sont dirigés vers Rocquencourt situé à la limite de la Somme et de l'Oise. Là, une bonne nouvelle est annoncée : une permission est accordée à des hommes du régiment et Jeantin en fait partie. C'est une grande joie pour lui qui a tant hâte de revoir les siens. Elle est partagée par sa famille quand il se présente à la maison.

Début avril, après son retour au front, Jeantin et ses compagnons sont dirigés vers le fort de Marre, aux portes de Verdun où la relève s'effectue dans la nuit du 26 au 27 juin. De là, ils vont défendre les tranchées de Craonnelle, dans l'Aisne, avant de revenir vers Château-Thierry, puis regagner la Somme, du côté de Péronne où le 2 décembre 1916 mon grand-père assure son poste de guetteur sous les bombes. Il y reçoit sa deuxième citation pour son courage. Les tranchées de Suippes, dans la Marne, sont le dernier

lieu de combats en France pour Jeantin et ses compagnons.



En effet, le 108ème R.I. est appelé à venir en aide aux Italiens qui ont du mal avec les Autrichiens. En novembre 1917, il se dirige vers Milan, Vérone, le lac de Garde, puis les tranchées du plateau d'Asiago. Mon grand-père dont l'occitan est la langue maternelle sert d'interprète auprès de la population locale du Piémont. Une médaille est remise le 24 mai 1918 aux soldats français par les autorités italiennes. L'armistice est signé le 4 novembre. Le 108ème R.I. est alors dirigé vers Venise pour un embarquement vers le Monténégro dont le roi manque d'hommes pour assurer l'ordre. Cela prolonge l'absence de Jeantin qui ne rentre à la maison que le 10 mars 1919 (avec quelques bijoux achetés à Venise).



Une vie normale peut enfin reprendre... Il meurt à 65 ans entouré des siens.

Le crime du pont de Bergerac.

Par **Geneviève COULAUD.**

Le 14 octobre 1891, une jeune fille est trouvée morte sous la troisième arche du pont de Bergerac. Il s'agit de Virginie Merlino, née à Bordeaux âgée de 27 ans.

Elle est bâillonnée par un mouchoir portant la lettre G. Son visage est marqué de nombreuses ecchymoses et son cou porte des traces de strangulation. Après examen, le médecin légiste décrète qu'elle a été assassinée puis transportée sous le pont. Sa mère et son demi-frère sont aussitôt soupçonnés puis incarcérés. Il s'agirait d'une sombre affaire d'héritage. On estima alors que le mobile du crime pourrait être l'argent légué par son père à Virginie.



Dans le journal « la presse » du 29 octobre 1891, on peut lire :

Un cordonnier de Bergerac, Georges Cluzeau, âgé de 30 ans est arrêté à Castillon, cet individu de 30 ans qui ne travaillait plus depuis un an a été vu plusieurs fois, discutant avec le demi-frère de la victime. Lors d'une perquisition à son domicile, les enquêteurs ont trouvé une massue pleine de traces de sang qui aurait pu servir à faire les dégâts constatés sur le corps de Virginie : poumon écrasé, épine dorsale brisée.

Les enquêteurs cherchent également l'identité de deux individus qu'un passant a croisé à 2 heures du matin, penchés sur le parapet du pont et disant « elle n'est pas tombé à l'eau » pensant à une partie de pêche, il ne s'est pas arrêté.

Cluzeau, par la suite, n'a pas été inquiété. L'instruction, menée par monsieur Bellot, président du tribunal de Bergerac, dure jusqu'au 08 mars 1892, date du procès de madame Merlino.

Son fils est décédé à l'hôpital de Bergerac le 31 décembre 1891, sa mère à ses côtés, sans avoir rien révélé sur cette triste affaire.

L'instruction semble rocambolesque. Dans « le courrier du Centre » on annonce l'arrestation, à Bergerac, de la mère et du demi-frère de Virginie Merlino, la malheureuse victime du crime horrible qui a si vivement ému l'opinion publique. Faute de preuves et de témoignages suffisants, le parquet et la police ont dû recourir à des moyens particuliers qui ont réussi à faire, en grande partie, la lumière sur ce lugubre drame.



Lundi déjà la justice avait éloigné un moment la famille Merlino de son domicile, et pendant ce temps des agents de police secrète passèrent par le jardin et s'installèrent dans la cave pour pouvoir, au retour de la famille, entendre sa conversation et en tirer profit.

Ils entendirent différentes paroles très graves entre autres celle-ci :

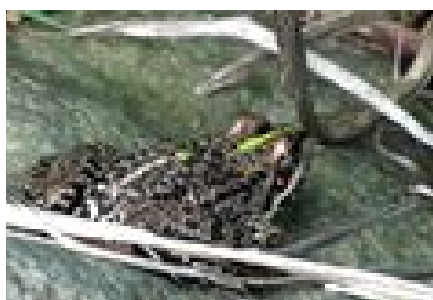
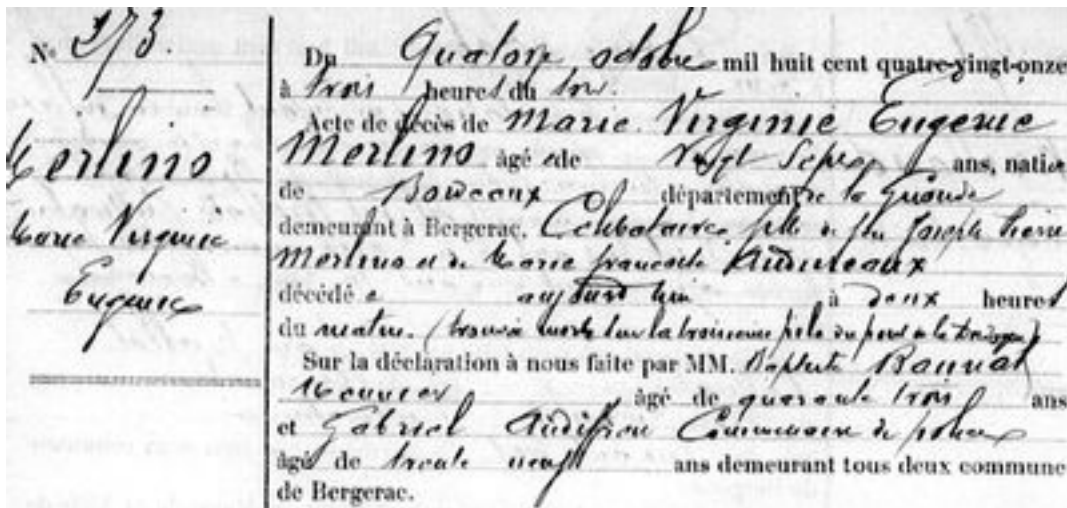
- Eh bien, j'irai en Suisse, disait le fils.
- Et moi demanda la mère.
- Naturellement, tu viendras avec moi.

D'autre part la police apprenait qu'un habitant de Bergerac, M. T... qui demeure rue Gravoise, avait rencontré le mardi, soir du crime, vers dix heures un quart, dans la rue du Marché, devant le magasin Conil, un homme d'assez grande taille, une femme d'un certain âge et une jeune fille qui sanglotait : ces trois personnes répondent au signalement de la famille Merlino. La femme disait à la jeune fille, sur un ton très dur :

- Mais, marche donc ! Voyons, marche donc.
- Et la jeune fille répondit :
- Laisse-moi au moins attacher mes souliers.

Un dernier piège a parfaitement réussi : une femme, se disant étrangère, bien stylée, envoyée par la police s'est présentée d'une façon si adroite dans la maison Merlino, qu'après une conversation habilement menée sous la forme de la plus complète indifférence, a acquis non seulement la preuve morale de la culpabilité de la mère et du fils, mais encore elle a obtenu des aveux de leur part. L'émissaire de la police a fait plus encore : elle a reçu l'assurance qu'il existe un complice de la famille Merlino. Quel est-il ? Où est-il ? On croit qu'il s'est enfui par la rivière en volant un bateau à M. Geuesle, fermier de la pêche au barrage de la Dordogne, près de Bergerac. Tout fait espérer que ce complice ne tardera pas à être connu et arrêté. L'arrestation de la famille Merlino a causé un grand soulagement dans l'opinion publique que cette mystérieuse affaire préoccupait au plus haut point.

Après plusieurs rebondissements et nombreuses investigations, fautes de preuves, un non-lieu est déclaré lors du procès. Cette affaire fera la une de la presse locale et régionale pendant plusieurs mois.







La rue du temps qui passe.

Par Véronique MULLER-ESPECHE.

Quelques jours de congés ...mérités !!

Direction le berceau de l'humanité, la Dordogne, Sarlat, son foie gras, ses magrets et autres mets diététiques.



Entre la Dordogne langoureuse et la Vézère plus impétueuse en cette saison, se laisser bercer par l'air du temps, quelques jours de repos, de farniente et de balades entre moult châteaux et falaises abritant les anciennes habitations troglodytes, au cœur de l'histoire, petite et grande.

J'ai donc abandonné mon arbre et mes ancêtres pour me ressourcer et faire abondance de bonne chère ... Quand dans un lacet de rivière, une vieille carriole bleue surmontée d'un joli panneau m'a ramenée à mes amours ... La généalogie

La généalogie par des chemins détournés certes, mais un appel. Un appel auquel j'ai souscrit avec grand plaisir.

Une dénomination qui interpelle le généalogiste affamé qui sommeille en moi :

« **La rue du temps qui passe** ».



Quel Nom !! Quelle accroche !!

Quelle tentation que d'aller y déambuler dans cette rue du temps qui passe ... Peut-être même y croiserai-je un ou une de mes ancêtres ...

La machine à remonter le temps existerait donc ... Et c'est en Dordogne, dans une anse de la rivière éponyme qu'elle se cacherait

A 20 km de Sarlat, à Allas-les-mines très exactement.



Ni une, ni deux, baskets aux pieds, appareil photo en main et direction cette mystérieuse rue ... du temps qui passe Ah que n'ai-je mis dans mes bagages une paire de brodequins et une ombrelle pour être moi aussi « du temps qui passe ».

Ni le nom, ni l'accroche ne sont menteurs Dès mon arrivée deux wagonnets de mines entourés de fleurs des champs Ah, oui, Allas-les-mines, forcément le nom vient de quelque part

Puis, une placette ancienne au charme désuet, à la croisée de deux superbes rues des années 60 ...entendez 1860 ... deux rues pavées à l'ancienne et bordées d'échoppes de ce temps que ni vous ni moi n'avons connu ... de ce temps où nos arrière-grands-parents foulait les pavés de leurs galoches ou de leurs jolis souliers selon leurs rangs. Deux charmantes rues qui n'attendent que nos pas pour nous dévoiler leurs secrets ... mais avant d'y aller déambuler, passage obligé par le vieux comptoir d'accueil pour y acheter mon billet d'entrée ... et oui, la rue du temps qui passe est un musée

Christelle la maitresse et initiatrice des lieux vous reçoit chaleureusement et s'empare de son antique calculatrice pour vous dire combien il vous faudra déboursier pour cette balade dans le temps ... une sorte d'octroi sur terre ferme.



Et entrez dans la rue ... Il était une fois, ou plutôt, il est une fois Une histoire à rebours, née au XXIème siècle d'une passion du XXème siècle et qui vous entraîne en plein XIX.

Christelle, dont le papa a pour passion les objets anciens, a eu l'idée géniale d'organiser toutes les trouvailles de monsieur père en une rue à l'ancienne, bordée d'échoppes de toutes sortes regorgeant des objets chinés, trouvés, remaniés, rénovés par son chineur de paternel.



Vos pas dans cette rue, dans ces rues en vérité, vous porteront en premier lieu vers des moteurs ... heu, des moteurs avec autour des carrosseries de voitures ... et même un tricycle à moteur.

Bref, un atelier de mécanique du temps des premiers véhicules motorisés. Tiens, pour le coup ça me rappelle que lors de mon prochain passage, j'irai rendre visite à Stéphanie, une autre des trois filles du papa chineur, pour assouvir une autre de mes passions, motorisée celle-ci.



Mais, revenons vers la rue principale où nos pas nous conduisent devant la boutique de l'apothicaire, puis celle de la dentellière ...

Bonjour à Toi Marie Lhuillier, ma chère petite brodeuse, dentellière de ma généalogie.

Et quand vient l'heure du repas, entrez donc dans cette boulangerie au coin, là, faire votre emplette de pain, vous mon ancêtre qui travaillant en cette poste magnifiquement reconstituée, à l'autre bout de la rue, n'avez pas le temps de façonner ni de cuire votre pain du jour. Hé, levez les yeux !! Sous le plafond deux superbes malles vous invitent au voyage.



L'échoppe du bourrelier côtoie la boutique de la modiste et j'ai vu, vu de mes propres yeux la silhouette de mon arrière-grand-père Amador roder dans l'atelier d'ébéniste juste à côté ... Si, si, c'est vrai, je l'ai vu !!!



Tout comme j'ai vu Jacques VALLET, mon ancêtre galocher prêter main forte à Christelle pour la construction presque achevée de l'atelier du sabotier Bientôt, très bientôt elle s'ouvrira cette vénérable et authentique boutique du sabot Elle s'ouvrira à votre curiosité ... Y trône déjà - quelle merveilleuse trouvaille - la machine antique à façonner le soulier de bois.

Et lorsque vous aurez fait le tour de la rue du temps qui passe, quand vos pas vous auront ramené sur la placette centrale, cœur de cette mini-ville d'antan, peut-être croiserez-vous un tout jeune garçon, passionné de moteur ... Hé, mais je l'ai déjà vu ce jeune homme, le fils de Christelle - la relève semble bien amorcée ... Je l'ai donc déjà vu ce jeune mécanicien amoureux des vieux moteurs, et vous aussi vous le verrez ... Si vous êtes attentifs, vous le verrez grâce au fil rouge qui guidera vos pas dans cette vieille rue.

Un fil rouge né de l'imagination de la maitresse des lieux et qui vous permet de ne rater aucun des innombrables objets disséminés dans les boutiques et échoppes qui bordent cette petite rue qui vous emmène si loin dans le temps de jadis. Rien, grâce à ce fil rouge, rien n'échappera à votre regard, à vos souvenirs enfouis : « ho, rappelle-toi de ça » « et ça, et ça que j'ai déjà vu dans le grenier de grand-maman »

Un voyage dans le temps, je vous le dis ... Vous verrez !



Et si le petit cheval de bois et les vieux nounours du magasin de jouets vous emportent dans l'enfance de votre arrière-arrière-grand-papi, n'oubliez pas pour autant de demander à Christelle : « Mais qui sont donc ces gens, dont le nom est inscrit sur la porte ou la vitrine de certaines de ces boutiques ? ».

Une vieille usine à ciment qui revit grâce au passé et à la passion d'une famille ... Un tout jeune musée qui fera le bonheur des petits comme des grands ... Un voyage dans le temps

Boire un café dans l'atmosphère du siècle dernier, heu du siècle d'avant encore puis repartir sur la route des vacances, au cœur du notre XXIème. Et pensez le 17 juillet 2020 à souhaiter un joyeux 3ème anniversaire à ce musée insolite niché au cœur de la Dordogne



Une visite à ne pas manquer. Une adresse : au bord de la Dordogne. 24220 ALLAS-LES-MINES
Un site internet :

www.musee-laruedutempsquipasse.fr

*J'y suis allée J'y reviendrai.
Et je vous invite à faire le détour.*

POMPORT

par Maryse GRENIER.

Situation :

Agréablement située sur les premiers coteaux du sud Bergeracois, la commune de Pomport s'étend sur 1954 hectares, dont 1200 sont plantés de vignes, produisant du « Monbazillac » pour le vin blanc et du « Bergerac » pour le vin rouge. Pomport compte 762 habitants depuis le recensement de 2006. Avec une densité de 39 habitants au km², le village a connu une hausse de 7,9 % de sa population par rapport à 1999. Mais en 1793, il comptait 1385 habitants ; en 2017, il n'en restait plus que 739. Entouré par les communes de Rouffignac-de-Sigoulès, Cunèges et Thénac, Pomport est situé à 5 km au sud-ouest de Saint-Laurent-des-Vignes. Le ruisseau la Gardonnette est le principal cours d'eau qui traverse la commune.

La mairie et l'école de Pomport se situaient au lieu de La Calevie, avant d'être déplacées dans le bourg. Pomport fait partie de la CAB, Communauté d'Agglomération Bergeracoise (Bergerac Sud Dordogne). Jean-Paul JAMMES ne se représentant pas au poste de maire, (31 ans de mandat), c'est son adjoint, Anthony CASTAING qui le remplace à la mairie et son mandat court de 2020 à 2026.

Code postal 24240 et le code INSEE 24331.

En occitan Pomport s'écrit de la même façon, avec un accent sur le second « o ».

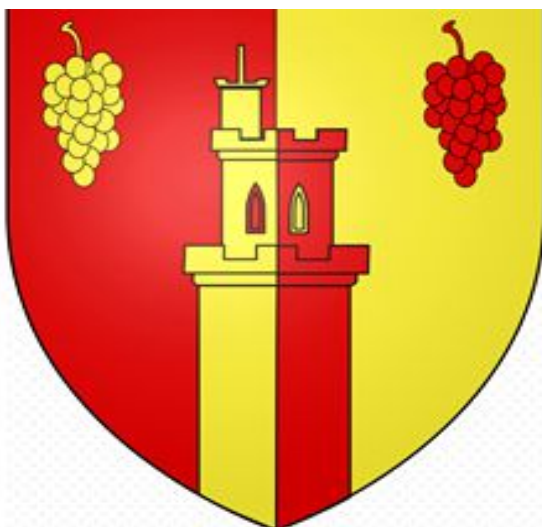
Origine du nom :

Pomport est la seule commune de ce nom. « **POM PORTENS** » : qui porte des fruits... Le Bon Port ou Le Bon Passage.

1- **POMA** indique les « fruits de la terre » et **PORTANS**, « qui porte les fruits de la terre »

2- **PORTUS** indique « Le Port » ; Il s'agirait d'un bon passage sur la route de Saint-Jacques de Compostelle. Les pèlerins passaient par Saint-Jacques de Bergerac, Saint-Jacques de Sigoulès, puis Monbos, La Réole, Bazas, Le Col de Roncevaux à Pampelune, etc.

Historiquement connue pour son isolement géographique, la commune de Pomport est à l'origine de la célèbre expression « arriver à Pomport », signifiant que l'on a accompli sans dommage un trajet à priori difficile. La prononciation a évolué avec le temps, et la plupart des gens utilisent l'expression « arriver à Bon Port » sans connaître son origine. Le fait est peu connu !



Blason

Parti de gueules et d'or, au clocher donjon du lieu, mouvant de la pointe et brochant de l'un en l'autre, accompagné en chef de deux grappes de raisin de l'un en l'autre

Sur la route principale qui traverse Pomport, Charles GOUEDARD a édifié les « Portes », sur lesquelles le blason de la ville a été inséré.

En bas, à droite, sur le cercle jaune, il y a inscrit son prénom.



Lieux-dits : Barrière, Bel Air, Belingard, Bertrand, Birondie, Birondie nord, Bonvin, Borel, Borie Blanche, Boudigant, Cadière, Caillevel, Chantalouette, Chayne, Chrisly, Foncarrière, Fonestalve, Fongravière, Fonmartin, Fontpudière, Font Romaine, Gaffou, Garry, Grange Neuve, Haut Monlong, La Barde, La Borderie, La Brande, La Calevie, La Chenaie, Lacoste, Ladesvignes, La Gamarde, La Gironie, La Haute Brande, La Maletre, La Merlie, La Molière, La Peze, La Pouyade, Larchère, La Salagre, La Treille, La Tuilière, Le Barrouillet, Le

Bas Faget, Le Bas Septy, Le Bouchet, Le Bouhan, Le Bourg, Le Boyer, Le Carry, Le Clou, Le Faget, Le Grand Chemin, Le Grand Moulin, Le Moulin, Le Moulinot, Le Peyplat, Le Pont, Le Raully, Le Rougier, Le Septy, Le Temple, Le Terme, Le Vacher, Les Bas Hébras, Les Biques, Les Boulbennes, Les Cailoux, Les Grands Bois, Les Hébras, Les Olivoux, Le Mequet, Maillefer, Malveyren, Montcuq, Monlong, Pécoula, Peygonthier, Peyrecagne, Peyronnette, Pion, Ramon, Reyssac, Rouquerie, Saint André, Saint Mayme, Sanxet.



Boulets de canon retrouvés lors du chantier de fouilles de Charles Couedard.

Histoire :

Il y a intérêt à montrer, au point de vue touristique, la richesse archéologique de la commune : La Fontanguillère, caverne sépulcrale s'étendant sur plus d'un kilomètre, où **l'on a découvert plus de 500 squelettes de l'âge de bronze** ... Cette découverte remonte à plus de 100 ans et une petite vitrine, au musée d'Eymet, présente quelques-uns des objets trouvés.

Il serait intéressant de faire des recherches dans les nombreuses grottes et dans les lieux portant la racine « Bel » comme Belingard, Belair Blanc, Caillabel ainsi qu'à Larchère (arca = le dolmen), Pile ou Peyrelevade (le Menhir).

Montcuq : (mons acutus, mont aigu), où l'on a trouvé il y a plus de 100 ans, des haches en silex, des poteries romaines et des pièces de monnaies.

Cet endroit a été un haut lieu militaire, occupé par des fortifications considérables en pierres et primitivement en bois, et ceci jusqu'à la fin de la guerre de 100 ans. Un château fût construit par les Rudel. C'était le chef-lieu d'une juridiction très importante, comprenant 50 paroisses, qui, après une période de prospérité, ne comptait plus que 12 paroisses en 1339.

Les Rudel, aux XIIe et XIIIe siècles, étaient seigneurs de Montcuq et de Bergerac. Leur puissance s'étendait sur une grande partie de la Vallée de la Dordogne, et vers 1150, ces seigneurs construisirent le pont de Bergerac et furent les bâtisseurs de la forteresse en pierres de Montcuq. Après 2 siècles de puissance, les Rudel disparaissent.

Le Roi de France est seigneur de Bergerac lorsque débute la guerre de 100 ans, par l'attaque de cette ville en 1345 par les Anglais. La guerre de cent ans a commencé à Montcuq et à Bergerac. La première bataille en Périgord est commémorée par une stèle érigée à quelques mètres de l'ancien château-fort. Charles Gouedard, lors de ses chantiers, a retrouvé des boulets de canon, que l'on peut voir à côté de la stèle.

Le Comte Derby, Duc de Lancastre, marche de Bordeaux sur Bergerac avec l'armée anglaise. Au passage, il détruit Rapevaque, près de Sausignac et il installe son poste de commandement à Montcuq, occupé par un sire d'Albret qui est de son parti. Peu d'évènements historiques ont été relatés avec plus de détails que la prise de Bergerac par les Anglais. Froissart, le grand chroniqueur, a consacré dix pages à cet évènement considérable. Il écrit : « Montcuq est un moult bel fort dominant tout le pays et la ville distante d'une grande lieue. »

Le 14 août 1345, après un bon repas, en fin de matinée, Derby prend la parole : « ... Et maintenant, dit-il, si nous étions droites gens d'armes, nous boirions ce soir à souper, les vins des Seigneurs de France qui sont à Bergerac ! »

Aussitôt, l'attaque est décidée. L'armée anglaise part au trot. Les Français, commandés par le comte de Lisle Jourdain, se rangent en ordre de bataille au faubourg de La Madeleine et le combat s'engage. « Il eut grand fouillis et moult chevaliers français et anglais blessés et tués. » Le soir, les anglais ont pris la barbacane, mais ils échouent devant la tour du pont que tiennent les français. Derby trouve dans les maisons du faubourg de La Madeleine, des vivres. « ... Et nous bûmes, dit-il, de ce bon vin de France qui ne nous coûtait pas cher. »

Ce n'est que dix jours plus tard, le 26 août, que les anglais donnèrent l'assaut à Bergerac avec des bateaux amenés de Sainte-Foy-la-Grande et de Bordeaux. L'armée française se retira et les bourgeois eurent la vie sauve.

Le Tertre de Montcuq, ancien emplacement du château, est placé au sommet d'une colline de 137 m, permettant de surveiller la Vallée de la Dordogne depuis Sainte-Foy jusqu'à Creysse. Ce château devait servir de point de mire pour la surveillance de la vallée. Il aurait été démantelé en 1628 par Richelieu. Les matériaux du château ont dû être utilisés pour la construction de l'ancienne ferme accolée à l'extrémité est du Tertre. Les dimensions de l'enceinte étaient environ de 100m sur 30.

Le Château a appartenu à **Bernard Ezi V d'Albret** avant et au début de la guerre de 100 ans. Il a été cédé au Comte du Périgord par le Roi Philippe, ce qui est à l'origine des affrontements et le siège de Montcuq par les Français en 1345, selon l'extrait de l'inventaire des archives du Château de Montignac, par Jean Fabre, Evêque d'Aure (1546) :

« *Lettres du Roi Philippe, scellées du grand sceau en cire verte de l'an 1343 au mois de juillet, par lesquelles, ledit Philippe, donne au Comte du Périgord, la ville de Lisle, ensemble des châteaux et châtelainie de Montcuq pour partie de récompense de la tenue de Bergerac.* »

A la fin du 17^e siècle, le Tertre et les terres environnantes ont appartenu à Hilaire de Fonvielhe, Baron de Fonvielhe et de Montcuq. La châtelainie de Montcuq comprenait entre autres, le château de Monboucher.

Eglises et temples :

L'Eglise de Saint-Pierre de Pomport, dans le bourg, est de structure romane. Détruite pendant les guerres de religion, elle fût relevée par la maison De Courssou de Caillevel. Le clocher a été relevé en 1904 et rappelle un ancien donjon quadrangulaire, crénelé, sommet d'une guérite. Sanctus Pétrus de Pomport : la paroisse dédiée à Saint Pierre-ès-Liens est ancienne. Le cartulaire de l'Abbaye de Saint Cybard d'Angoulême, la mentionne sous la date de 1142.



La Chapelle Saint Mayme :

La commune a été rattachée à Pomport en 1793. L'église date du XIIe et XVe siècle. Cette jolie chapelle est située à 4 km au nord de Pomport, sur une colline. Elle comporte une nef unique et un chœur semi-circulaire. La façade est percée d'un portail d'entrée orné d'un simple boudin, et surmonté d'une niche abritant une croix. La façade se poursuit en clocher-mur à deux baies. Elle avait pour patron Saint Maxime. L'église est détruite pendant les guerres de religion, puis restaurée et ruinée par la Révolution.

Historique que l'on peut lire dans la chapelle :

« Une cloche a été commandée en 1846 par Monsieur GRENIER DE SANXET et sa femme, en mémoire de leur fille Gabrielle à Monsieur Edouard MARTIN, fabricant de cloches. »



La cloche sera remonté au clocher le jeudi de l'ascension, 12 mai 1988, après la messe de 10 h. 45.

Chapelle Saint-André :

Ancienne chapelle près du bourg de Pomport, disparue depuis longtemps. Mais le lieu-dit existe toujours.

L'Ancien temple protestant des Olivoux. Temple inauguré en 1831 et désaffecté en 1948, démantelé et vendu pour être reconstruit dans un autre département.

Emplacement où était érigé le temple...

Une idée de ce qu'était le temple... (plan du temple)

Il existait un temple au lieu de La Calevie.

Celui-ci a été détruit après 1685, date de l'arrêt ordonnant la destruction de ce lieu de culte. En 1620, Elisée Danglade est ministre du culte à La Calevie.

En 1668, c'est Augéard et en 1681 c'est Duperron.

Sur la carte, sont indiqués les églises, annexes et lieux de cultes personnels au 17e siècle.



Les Olivoux



Des Personnages :

Des Justes parmi les nations, qui ont risqué leur vie pour venir en aide à des personnes juives :

Amélie et Louis Delbos

« Roland Lévu est né en 1939 à Strasbourg. La ville est occupée par les Allemands et évacuée. Son père est fait prisonnier. Sa mère l'emmène avec sa grand-mère à Boulogne/Mer, mais ils n'y restent pas longtemps. Ils se réfugient à Terrasson chez M. et Mme Picard.

En 1942, les déportations se généralisent. Le danger est grand et sa mère prend la douloureuse décision de se séparer de son fils.

Roland a trois ans lorsqu'il arrive à Pomport, chez Louis et Amélie Delbos. Louis est mécanicien et Amélie, couturière. Ils font passer Roland pour leur neveu, qui devient Roland Léry. Tout le village est au courant et se mobilise pour cacher l'enfant. Mme Lallet, l'institutrice, lui fait des faux-papiers. Roland apprendra qu'il est juif, après la guerre, à l'âge de huit ans.

A la libération, il retrouve ses parents et repart vivre à Lyon, mais il reviendra souvent à Pomport pour passer des vacances. »

Amélie et Louis ont reçu la médaille des Justes en 2004.

« Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier »

Une école du Sacré-Coeur à Pomport.

Les religieuses du Sacré-Coeur de Privas ont tenu une école à Pomport dès 1873. C'est Soeur Scholastique qui l'avait ouverte, mais elle n'est pas restée jusqu'à sa fermeture en 1903 ou 1904. Pourquoi a-t-elle été fermée ? en 1904, fût votée la loi de séparation de l'Église et de l'État et l'on refusait aux religieux le droit d'enseigner... Cette école a dû en faire les frais ...

Dans l'ensemble, c'était les familles chrétiennes qui mettaient leurs filles à l'école du Sacré-Coeur.

Quand l'école fût fermée, la maison mise en fermage puis entre 1922 et 1927, la maison fût louée aux P.T.T et devint le bureau de Poste de Pomport.

Dans la chapelle Saint-Mayme, il existe une liste de couples qui se sont mariés en ce lieu, et parmi eux, il y a un couple de mes collatéraux, Jean Grenier et Marie Rouquette. Ils se sont mariés le 24 novembre 1789 et font partie des derniers mariés en cette église.



*Cercueil famille GRENIER de Sanxet.
photo M Grenier.*

Les charbonniers. Dessin D. Eymet.



Le vin et les châteaux

Château de Sanxet

Il renferme de vieilles automobiles dont la plus ancienne est une « Clément Bayard » de 1911. Dans la famille Sanxet depuis le XVI^e siècle, il possède un passé lointain : ancien village celte, c'est au VII^e siècle que les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, venant de Pologne, firent étape en ce lieu et plantèrent le premier vignoble. Le village de Sanxet domine le versant sud du vallon de Saint Mayme et de Montcuq. La chapelle de Saint Mayme qui dépend de l'évêché de Sarlat est un lieu de passage des pèlerins de Saint Jacques. Le village appartient à la même famille et l'une des maisons, aujourd'hui parfaitement conservée, possède une cave à vin creusée dans le rocher pouvant contenir quinze barriques et un lieu de stockage à bouteilles. C'est vers le XI^e siècle que des moines commencèrent à exploiter la vigne sur les coteaux de Sanxet.

Au XIII^e siècle, le village, protégé par la forteresse, est occupé par les Anglais. Relié et dépendant de la châtelainie de Montcuq, le château voit la guerre de Cent ans débiter. Dans cette tourmente, la forteresse perd ses deux tours sous les boulets de pierre, encore présent aujourd'hui à l'entrée du château.

Au XV^e siècle, Sanxet et Montcuq, repris aux Anglais, deviennent garderie du Roi et sont chargés de la protection de Bergerac et de ses alentours. Les villageois travaillent la vigne sur le coteau sud, dont le raisin est vinifié dans les chais de Sanxet. Le vin est conservé en barriques dans les anciens souterrains aménagés à cet effet et encore utilisés aujourd'hui. Ces vins, déjà connus sous le nom de Monbazillac, sont exportés par voie fluviale à la cour des pays nordiques ou à la Cour de France, et servent souvent de monnaie d'échange.

Au XVI^e siècle, le Comte de Gurçon prend possession du château qu'il redonne en 1619 au premier représentant de la famille, Jean Grenier de Sanxet, avocat à la Cour, anobli par Louis XIII, suivi de son fils Ellie, avocat au Parlement. C'est la famille Grenier qui édifia ce logis hautement toituré. Il représente dans sa sombre élégance, le type de gentilhommière périgourdine.

Au XIX^e siècle, Sanxet, toujours dans la famille, est grand exportateur de vins, particulièrement vers la Hollande, l'Angleterre et les pays Nordiques.

Au XX^e siècle, après la première guerre mondiale, le Colonel de Sanxet, rentré infirme de la guerre, s'occupe de la propriété jusqu'à sa retraite.

En 1982, la propriété est reprise par Bertrand et Sabine de Passemar, petite-fille du Colonel, avec comme ambition de redonner à ce patrimoine Bergeracois, le prestige qui lui est dû.

Monlong ou Montlong :

Fief et repaire noble très ancien. Les manuscrits Gaignère à la Bibliothèque Nationale contiennent l'hommage rendu par le seigneur de « Mons Longus » au Roi d'Angleterre en 1273. Cette seigneurie passa au XV^e siècle dans la famille Grenier, citée plus haut. On trouve en effet qu'en 1796 Héliot de Roffignac arrenta « à Peyre Garnier assabir, l'ostau de Monlone ».

Belingard ou « Beleen Gaard » qui veut dire « jardin du soleil » (pas de photo)

Ancienne maison noble où sept générations d'une même famille se sont succédées. Il a été découvert en ce lieu, un rocher taillé en forme de siège, ancien trône de sacrifice.

Peycany

Le Château de Pécany ou « Pey Cani » dont le nom veut dire « Puy au chien »

La famille Coursou de Pécany descend de Jean de Coursou, époux de Suzanne du Pont, en 1593. Elle a conservé la terre jusqu'en 1884.

Le Château de **Cailhevel** est un ancien repaire noble en 1322. Anciennement Domaine de Courson de Cailhavel. Louis de Coursou ou Courson, chevalier, seigneur de Cailhavel et Jean-Jacques de Coursou, chevalier, seigneur de Pécany, prirent part en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

Histoire de cloche à SAINTE-ALVERE.

Par Mireille BERGER.

La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'église et de l'état et son application a généré bien des conflits entre laïcs et religieux.

Une bataille serrée a opposé le maire de Sainte-Alvère et son curé le sieur Dumas en 1926, portant principalement sur la réglementation de la sonnerie de la cloche de l'église.

La loi est claire. Le maire se targue de la respecter en ses pouvoirs de police en interdisant son usage entre 9 heures du soir et 5 heures du matin, excepté la nuit de Noël suivant l'article 27 de la loi du 9 décembre 1903.

Charles Lucien Léandre caricature.

Suivant cette loi, l'arrêté municipal du maire promulgué le 16 mars 1906, institue que les offices, prières et exercices religieux ne peuvent être annoncés qu'à une seule reprise, par une sonnerie qui n'excédera pas dix minutes pour les cérémonies ordinaires et quinze minutes pour les cérémonies solennelles. Le curé dénonce ces dispositions. Elles auraient pour conséquence d'entraver ou de supprimer les sonneries de nombreux offices ou exercices religieux et porteraient ainsi atteinte au libre exercice des cultes. Elles ne seraient pas justifiées par un motif tiré de la nécessité de maintenir l'ordre public municipal. S'ensuit une longue bataille juridique entre le laïc et l'homme d'église.

L'affaire est portée au Conseil d'Etat qui siège le 9 mars 1929.



Pour le maire, en ce qui concerne les sonneries religieuses, article attaqué par son adversaire, en interdisant l'usage des cloches entre 9 h du soir et 6 h du matin, excepté pendant la nuit de Noël, le premier magistrat de la commune n'a fait qu'user des pouvoirs qu'il détient de la loi du 9 décembre 1905 et n'a pas porté atteinte au libre exercice des cultes. Pour la loi, les cloches des édifices du culte appartenant à l'Etat, au département ou à la commune peuvent être utilisées pour des sonneries civiles lorsque leur emploi est prescrit par les usages locaux.

Ainsi, la loi du 9 décembre 1906 prévoit d'autoriser la sonnerie des cloches pour les fêtes nationales du 14 Juillet, de Jeanne d'Arc et de l'anniversaire de l'Armistice suivant les formes dans lesquelles les fêtes de cette nature ont toujours été célébrées, c'est-à-dire avec les sonneries des cloches des églises ; ainsi le maire peut être autorisé à fixer l'heure à laquelle elles doivent avoir lieu.



Cependant, un article autorise l'usage des cloches pour l'Angélus du matin, midi et soir suivant l'usage existant dans la commune de Sainte-Alvère antérieurement à la loi du 9 décembre 1905. Les sonneries pour les fêtes locales avaient lieu en même temps que celles de l'Angélus ; dans ces conditions c'est en violation des dispositions précitées de l'article 27 de la loi du 9 décembre 1905 et du décret du 10 mars 1906 que le maire a prescrit une autre heure pour ces sonneries. Le curé, Sieur Dumas est fondé à demander sur ce point l'annulation de l'arrêté attaqué.

Le Conseil d'état décide :

Art ; 1 - L'arrêté municipal réglementant les sonneries des cloches de l'église dans la commune de Sainte-Alvère [...] est annulé en tant qu'il a prescrit pour les sonneries concernant les fêtes locales une autre heure que celle de l'Angélus.

Le maire, en instituant un autre horaire viole les dispositions de cet article. Sa requête est rejetée.

Sortie de messe à Sainte-Alvère.



Tableau de Millet : l'angélus

« En 1865, Millet raconte : «**L'Angélus** est un tableau que j'ai fait en pensant comment, en travaillant autrefois dans les champs, ma grand-mère ne manquait pas, en entendant sonner la cloche, de nous faire arrêter notre besogne pour dire l'angélus pour ces pauvres morts». C'est donc un souvenir d'enfance qui est à l'origine du tableau et non la volonté d'exalter un quelconque sentiment religieux, Millet n'est d'ailleurs pas pratiquant. Dans une scène simple, il souhaite fixer les rythmes immuables des paysans. Ici, l'intérêt du peintre se porte sur le temps de la pause, du repos. »

Notice du Musée d'Orsay. L'Angélus, de Jean-François Millet (1814-1875) (Musé d'Orsay).

photo DR



Les Gardes Mobiles de la Dordogne.

et la bataille de COULMIERS (Loiret) en 1870.

par Pierre MILLET.

Cette année, nous commémorons le

150e anniversaire de la guerre 1870-1871

qui opposa la France de Napoléon III à la Prusse (qui n'était pas encore l'Allemagne) de Guillaume 1er et du ministre-président (Chancelier) Bismarck.

La guerre 1870-1871, bien qu'elle fût de courte durée, ne sera pas sans lourdes conséquences pour l'avenir de l'Europe ni, bien sûr, pour celui de la France : la fin du Second Empire, la Commune de Paris et l'instauration de la IIIe République, la plus longue de l'Histoire française à ce jour puisqu'elle dura 70 ans.

Autre conséquence, la proclamation de l'Empire allemand en janvier 1871 à Versailles.

Napoléon III.



Le 22e Régiment de Marche.

« Après Sedan , le Gouvernement de la Défense Nationale décréta la formation de Régiments de Marche, qui furent constitués par le groupement des bataillons organisés dans chaque département. Ce fut en raison de ce décret que les 1er, 2e et 3e bataillons de la Dordogne réunis formèrent le régiment des Mobiles de la Dordogne, **22e de Marche.** »

Le 22e Régiment de Marche, sous les ordres du Lieutenant-Colonel Desmaison formé de 3 des 4 bataillons des Gardes Mobiles de la Dordogne, composé des recrues de l'arrondissement de Bergerac, quitte Périgueux le 27 septembre 1870 en train pour Tours. Il comprenait environ 4 800 soldats. Il y rejoint l'Armée de la Loire. On leur remet comme armes de vieux fusils « Chassepot » à leur arrivée.

L'armée de la Loire, commandée par le Général Louis d'Aurelle de Paladines (1804-1877), s'oppose, avec les 15ème et 16ème corps d'armée (auquel fera partie le 22e de Marche), au bataillon de Bavaois commandé par le général von der Thann, qui vient d'occuper Orléans. Son objectif est d'empêcher l'ennemi de passer la Loire.



Général Louis d'Aurelle de Paladines.
(Wikipédia) (Photo Domaine public)

À leur arrivée, les gardes mobiles furent répartis dans les huit compagnies. Ils furent sommairement équipés d'une « méchante blouse de toile grise ornée de piteuses pattes d'épaulettes rouges, un képi de toile grise à bandeau rouge, une paire de mauvaises guêtres de toile blanche... De souliers point, de pantalons d'uniforme point, de linge ou de flanelles pas d'avantage... »

1- La capitulation de Napoléon III eut lieu le 2 septembre 1870 après la défaite de Sedan.

2- Source Gallica.BnF – E. GÉRAUD – Les Mobiles de la Dordogne.

3- Lieutenant-colonel Jacques-Jules Desmaison (1815-1879), ancien commandant des Tirailleurs algériens (turcos) et périgourdin. Né à Paussac-Saint-Vernin (24). Nommé Général à titre aux. le 16 octobre 1870.

La Bataille de Coulmiers

Extraits du Rapport officiel sur le Bataille de Coulmiers.

Coulmiers est un petit village à l'extrémité Ouest du Loiret, à la limite du Loir-et-Cher.

Il est situé sur la rive droite de la Loire à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest d'Orléans, à mi-chemin de Patay et de Meung-sur-Loire. Il compte à l'époque moins de 400 habitants (366 au recensement de 1872). Au recensement de 2017 il y en a 536.



Monument 1870 de Coulmiers (Wikipédia)

Licence Creative Commons CCD

Don universel au domaine public

Le **9 novembre 1870**, les troupes sont de bonne heure sur pied.

Le général en chef quitte Poisly et arrive à neuf heures et demie devant Baccon. L'armée française est rangée en bataille sur deux lignes, dans un ordre admirable. Tout en elle annonce la confiance.

L'armée allemande, retranchée dans des villages, des châteaux et des fermes, les a crénelés, barricadés à l'intérieur et en a défendu l'approche, à l'extérieur, par des ouvrages de fortification passagère.

La division Peytavin était en avant de Bac-

con, ayant à sa droite, dans la direction de Baccon, la division Martineau et, à sa gauche, le 16e corps d'armée, disposé comme le 15e sur deux lignes. Baccon, bourg assez considérable, est bâti sur une hauteur d'où l'on domine la plaine ; son clocher s'aperçoit de très loin, et a dû souvent servir aux Bavares d'observatoire pour reconnaître nos mouvements.

En avant de ce bourg, à 3 000 mètres environ, vers le hameau de Champdry, s'élève un mamelon très accentué, merveilleusement situé pour y établir nos batteries d'attaque. Le général en chef, après avoir reconnu la position, fit arriver sur cette hauteur 2 batteries de 4 et l'attaque commença.

Nos soldats, animés par l'exemple de nos officiers, gagnent du terrain, arrivent jusqu'au village, soutenus par l'artillerie, dont les boulets font écrouler des pans de murailles, y pénètrent et se battent un moment corps à corps avec les Prussiens.



(Wikipédia) Licence Creative Commons

Après un combat d'une heure, Bacon est emporté d'assaut, et nos soldats, sans s'arrêter à ce premier succès, entraînés par l'exemple du général Peytavin, marchent sur le château de la Renardière, où recommence une nouvelle lutte plus acharnée que la première.

Nos braves régiments d'infanterie, précédés de leurs tirailleurs, poursuivent leur marche victorieuse, se précipitent dans le parc et en chassent les Prussiens, qui reculent, mais en bon ordre.

Prévoyant une tentative de contre-attaque de l'ennemi, le général en chef envoie une batterie dans la ferme de la Cour Saint-Christophe ; son feu, bien dirigé, fait avorter cette tentative qui n'avait pas ébranlé nos soldats.

Après un instant d'arrêt pour reprendre haleine, le général Peytavin à leur tête, nos bataillons s'élancent de nouveau aux cris de : En avant ! et enlèvent à la baïonnette le château que les Bavares avaient crénelé et fortifié. Il était environ midi.

Le 16e corps était engagé sur toute la ligne, la division Barry devant Coulmiers, où la résistance était des plus opiniâtres. Cependant, les tirailleurs et quelques compagnies avaient déjà franchi les premiers obstacles et pénétré dans le village. Mais, les Allemands s'abritant derrière chaque arbre et les pans de murailles écroulées... avaient chassé nos soldats du village et étaient redevenus maîtres de la position.

Le général Barry, mettant alors pied à terre, se place à la tête de ses troupes, les enlève aux cris de : En avant ! Vive la France ! et à son tour force l'ennemi à reculer. La lutte se prolonge dans le village en flammes.

Bientôt Coulmiers est emporté par la division Barry et la brigade Dariès, rivalisant de courage et d'ardeur. Le succès de la journée est assuré, il fallait le compléter et le consolider.

La nuit était arrivée, l'Armée de la Loire avait vaincu ; mais une faute regrettable lui enlevait une partie des avantages que faisait espérer le succès de la journée.

L'armée bivouaqua sur le lieu même où elle avait combattu. On pouvait s'attendre, pour le lendemain matin, à une vive attaque de l'ennemi pour reprendre les importantes positions qu'elle venait de perdre.

Le général en chef établit son QG au château du Grand-Lus où déjà un grand nombre de blessés avaient été transportés... Les médecins

prodiguaient, avec leur dévouement accoutumé, aux soldats mutilés des deux nations, les soins que réclamaient leurs blessures.

Les reconnaissances faites de grand matin annonçaient un mouvement rétrograde de l'armée allemande faisant pressentir sa retraite. Bientôt, cette nouvelle prit un caractère de certitude et se répandit avec rapidité : l'armée allemande avait évacué Orléans et pris la route d'Étampes.

Le général d'Aurelle, estimant ses soldats trop fatigués, renonça à poursuivre les Allemands les laissant ainsi venir grossir leurs troupes qui avaient établi le siège de Paris depuis leur victoire de Sedan sur l'armée de Napoléon III. Cette décision ternit à jamais sa gloire.

« Cette victoire, menée avec adresse plus qu'avec force, est importante mais le général Aurelle, qui s'enferme ensuite dans Orléans, fera preuve d'inertie et l'armée bavaroise reprendra le dessus. »

« Le 29 janvier 1871, un nouveau bataillon de Mobiles, rassemblé à Périgueux, part pour le front. Le célèbre acteur Mounet-Sully en est le porte-drapeau. Ces soldats n'ont pas l'occasion de combattre, car Paris a capitulé la veille et l'armistice est signé. »

Les survivants rentrèrent à Bergerac le 28 mars 1871 où ils étaient attendus par la foule sur la route de Mussidan et furent licenciés dans le Jardin Public.

Source : Les Mobiles de la Dordogne - Compte-rendu des Fêtes de Bergerac du 9 Novembre 1890 .

BNF Gallica



François Désignére né le 22/11/1849 à St Aubin-de-Lanquais (24)

Décédé le 12/02/1892 à St Aubin-de-Lanquais (24)

(Avec l'aimable autorisation d'un de ses descendants directs,
notre ami Jacques Désignére)

« **Mobilisé lors de la Mobilisation Générale en Septembre 1870**

Fait partie de l'Armée de la Loire du Général Chanzy.

Il participe le 9 novembre 1870 à la Victoire de Coulmiers avec le 22ème Régiment de Mobiles de la Dordogne, sous les Ordres du Lieutenant-Colonel de Chadois.

Suivra l'Armée de Chanzy jusqu'à la fin du conflit (février 1871).

Il sera absent de sa famille lors de la mort de sa Mère »

Inauguration du Monument à la gloire des Mobiles de la Dordogne

Un monument dédié à la mémoire des Gardes Mobiles originaires de l'arrondissement de Bergerac « Morts pour la Patrie » à la guerre 1870-1871 a été érigé à Bergerac le 9 Novembre 1890 rue Neuve d'Argenson, face au Tribunal d'Instance, en présence de ministres et des principales autorités civiles, militaires et religieuses du département.



Il contient 4 plaques :

Sur la première : « Aux Enfants de l'Arrondissements de Bergerac Morts pour la Patrie – 1870-1871

La deuxième indique que le Gouvernement décrète que « les Régiments de la Garde Mobile de la Dordogne et de la Sarthe sont mis à l'Ordre du Jour de l'Armée » à Tours le 17 Novembre 1870.

La troisième et la quatrième listent les soldats morts, classés par canton (NOMS sans prénoms). **On en compte en tout 319.**

Source Qui était Émile Géraud ? L'auteur de « Les Mobiles de la Dordogne » était sous-officier au 1er Bataillon du 22e de Marche de Dordogne et fut maire de Bergerac.



Le souvenir français de Bergerac a tenu à rendre hommage lors du cent-cinquante-naire aux gardes mobiles et à leur chef.

La bataille du Mans.

Elle a eut lieu les 11 et 12 janvier 1871, à une dizaine de km à l'est du Mans dans la Sarthe, essentiellement sur le site du camp militaire d'Auvours à Champagné (d'où le nom parfois attribué de bataille d'Auvours), ainsi qu'à Changé. Ce fut une défaite décisive de la France contre la Prusse dans le cadre de la guerre franco-allemande de 1870.

Parmi les 2717 victimes lors de cette Bataille du Mans 1870/1871 **32 sont originaires de la Dordogne.**

(Les noms sont sur le site www.genea24.fr).



Terrasson, le 15 septembre 1904.

Un incendie épouvantable a éclaté samedi vers deux heures du soir. En un instant la mairie, les écoles de filles, la maison Poulveul, rue Basse, ont été en feu. Avec une rapidité prodigieuse le feu a gagné toutes les toitures.

Un service immédiat a été organisé ; le capitaine des sapeurs-pompiers Dauriac, à la tête de sa vaillante compagnie, a fait preuve d'une énergie et d'un courage dignes de tous les éloges. En quelques instants trois pompes ont été établies et une attaque vigoureuse a été donnée sur l'immense foyer. Ce nest qu'à huit heures du soir qu'on a pu maîtriser le feu. La mairie, les écoles, sont absolument incendiées, mais la maison Poulveul n'a eu que la toiture de brûlée ; on a pu sauver tous les étages. La maison Alibert a été absolument protégée.

**Saint-Pierre-de-Chignac, 13 Juin 1936.**

En Dordogne, un incendie fait 100.000 francs de dégâts à

Vendredi matin, vers deux heures. M. Delmonteil, propriétaire à Puygaulfier, commune de Saint-Crépin-d'Auberoche, était réveillé en sursaut par le crépitement de flammes, dont les lueurs sinistres lui firent comprendre qu'une partie des bâtiments de son important domaine brûlait. Se levant aussitôt, M. Delmonteil, dont tout le personnel fut bientôt alerté, se rendit compte que l'incendie dévorait la ferme et qu'il serait impuissant à le maîtriser par ses propres moyens. Rapidement, M. le Maire de Saint-Crépin fut informé du sinistre et pria d'appeler par téléphone les pompiers de Périgueux. Pendant ce temps, les voisins, que les appels avaient attirés, s'efforçaient de sauver des meubles, des objets de valeur et de s'opposer à la marche envahissante des flammes.

Vers trois heures, les pompiers arrivèrent et, avec une hardiesse et une rapidité digne d'éloges, ils attaquèrent le brasier qui, sous l'effet de lances bien dirigées, céda du terrain et, peu à peu, perdit de la violence. Après deux heures d'efforts, l'incendie était maîtrisé. Les dégâts, qui sont considérables, sont évalués à plus de 100.000 francs. Ils sont couverts par les assurances. La gendarmerie était sur les lieux dès la première heure, se dépensant sans compter. L'enquête d'usage a duré jusqu'à une heure avancée de la matinée. Elle n'a pu découvrir la cause du sinistre, sur laquelle on se perd en conjecture.

La petite Gironde du 14 juin 1936.

Jeudi 13 septembre 1900.

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves, est arrivé au sieur Garrigue, qui fait le service du courrier de cinq heures du soir, du Buisson à Cadouin. Il portait dans sa voiture un monsieur, sa jeune dame et leur petit garçon âgé d'environ huit ans, qu'il devait conduire à Beaumont.

Après avoir déposé les paquets de lettres au bureau de poste de Cadouin, il fouetta son cheval pour continuer sa route, mais celui-ci surpris sans doute, partit à fond de train et voulut tourner à un petit pont qui traverse le ruisseau Belingou, presque en face de la gendarmerie ; les efforts du sieur Garrigue l'empêchèrent de tourner, mais non sans qu'il vint se heurter à l'angle du pont et grimant sur le parapet il y resta suspendu à califourchon, la voiture venant frapper le mur, s'arrêta net, sans que le choc, par un hasard providentiel, ne fit aucun mal aux voyageurs qui lestement sautèrent à terre.

Les gendarmes et des ouvriers qui travaillaient tout près s'empressèrent de dégager le cheval, qui en se débattant aurait fini par tomber dans le ruisseau profond de deux mètres.

Lorsque l'émoi causé par cet accident fut passé, le courrier changea de cheval et les voyageurs purent continuer leur route, heureux d'en être quitte pour la peur.

*Gallica Avenir Illustré
du 20 septembre 1900*



Vague bretonne.

par **Jean-Louis FILET.**

La première guerre mondiale vient de se terminer, la grippe dite « espagnole » a aussi causé un nombre de morts importants.

La région Bretagne où il y a une forte natalité, se trouve confrontée à un nombre important de demandes de terres disponibles pour exploitation, ce qui a créé une augmentation des prix avec une inflation allant jusqu'à 80%. Un hectare en Bretagne équivalant à 3 hectares en Dordogne. N'ayant plus de terres pour tout le monde les Bretons ont dû faire des choix. Certains ont quitté la Bretagne pour les États-Unis, d'autres se sont reconvertis ou sont partis à Paris.

En 1920, les syndicats agricoles du Finistère lancent un appel à leurs homologues pour recenser les territoires où des terres sont disponibles. La Dordogne répond à cette demande. Le Lot-et-Garonne est également retenu.

Trente-sept paysans partent en éclaireurs en Dordogne en juin 1921. Ils sont accompagnés par trois « pilotes », Pierre Le Bihan, François Ty-névez et l'abbé Lanchès, qui les aident à réaliser les démarches en français, alors que la plupart ne parlent que breton. Ils seront suivis par plus de 1500 familles. Ils se regroupent par ferme avec des contrats de métayers dans les secteurs de Saint-Astier, Sainte-Alvère, dans la vallée de l'Isle, La Double, mais aussi dans le Bergeracois, dans le canton d'Eymet et dans le Lot-et-Garonne voisin, dans les secteurs de Lauzun et Miramont.

« Très peu de Bretons sont repartis. Dès que la barrière de la langue est tombée, ils ont été bien intégrés ».



De Guébriant à Périgueux

Partir a été une épreuve pour ces paysans avec un tout premier obstacle : la langue, car en Périgord on ne parle ni le breton, ni le français mais l'occitan. Leurs femmes aussi ont dû affronter le déracinement pour tenter de s'ancrer en terre inconnue.

Hervé de Guébriant s'intéresse à l'agronomie et fait ses études à l'Institut d'Agronomie de Paris. En 1904 il obtient son diplôme d'ingénieur. Dès 1919 de Guébriant reprend ses projets, dont le transfert des paysans bretons en Périgord. Pourquoi ce transfert alors que tant de jeunes paysans sont morts à la guerre ? Il considère qu'en Bretagne il y a encore trop de monde pour trop peu de terres.

Les métairies sont vides, les campagnes délaissées. De nombreux candidats au départ se font rapidement connaître. Le clergé incite au départ faisant miroiter un avenir meilleur pour les enfants « tu auras une ferme de 30 ha... ». L'église a été le bras droit de Guébriant dans ce projet.

Bien des hommes et des femmes se sont ainsi laissés convaincre par les prêtres. D'autres ont refusé : il y a eu des résistances. Un abbé accompagnera le premier convoi. On rassemble les partants, on leur promet une rencontre avec les propriétaires fonciers : « vous verrez si ça vous convient... ». Beaucoup ont fait la guerre, beaucoup s'interrogent ... Ils se rendent à Périgueux, sont reçus à la préfecture. C'est bien organisé. Il y a bien une rencontre avec les propriétaires périgourdins. On conclue rapidement, des baux sont signés pour 3 ans. Les noms bretons que l'on retrouve dans cette région prouvent que beaucoup y ont fait souche.

Alain Legal, dont la famille est originaire de Saint-Alban (22), est maire de Faux, une commune de 600 habitants au sud de Bergerac. Pour lui, cet exode breton n'est pas une page glorieuse de l'histoire bretonne.

Elle s'est faite dans la douleur, il ne faut pas l'oublier. Les gens sont restés très taiseux là-dessus. Cette période était dure. L'éducation était sévère, et on ne s'apitoyait pas sur son sort. Et puis, l'exode vers le Périgord n'est pas glorieux comme l'est celle de l'émigration vers le Canada ou les États-Unis.

Instituteur dans les Côtes-du-Nord puis cultivateur en Dordogne.

Deux poignées de mains vigoureuses avec M. Faou, ex-instituteur public à Lanvelec (Côtes-du-Nord) et avec son frère, ex-mécanicien.

Nous complimentons M. Faou d'avoir donné l'exemple du retour à la terre, mais notre hôte brise notre élan. Son état de santé seul l'a enlevé à l'enseignement et les médecins lui ont recommandé la Dordogne dont le climat tempéré est particulièrement sain.

Nous nous plaisons à converser avec ces deux hommes qui joignent à l'expérience une documentation livresque sérieuse et abondante. Nous heurtons carrément, nous disent-ils, les préjugés culturels du pays, nous pratiquons dans notre domaine de 23 hectares la culture rationnelle, scientifique. Les gens du pays ont souri à notre arrivée. Pensez donc un instituteur, une institutrice et un mécano, des machines agricoles, deux chevaux, et une terre en friche.



Il faut vous dire que les machines aratoires étaient ignorées ou méprisées de nos voisins, il y a trois ans, notre cultivateur en particulier leur faisait hausser les épaules. Ils en sont revenus aujourd'hui et nous l'empruntent.

Quant aux chevaux, nous y tenons, la terre est argilo-calcaire, donc forte, nous nous trouvons bien de l'usage de nos bêtes pour les labours. (Précisons que Boisse, localité où se trouvent les Frères Faou est en pays plat.)

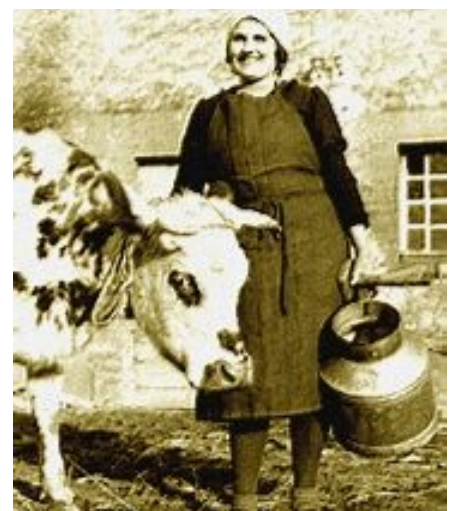
Beaucoup de bretons autour de vous ? Plus de trente foyers, dans un rayon de 1 kilomètre les Hamonet. Toublanc. Rouaux. Pignarel. Bertrand, Pansard etc... Tous de Matignon (Côtes-du-Nord).

Il faut du reste encourager l'immigration bretonne, c'est une nécessité pour les deux pays, mais il manque une organisation compétente, capable de diriger les paysans de l'Ouest sur des terres différentes des leurs, une organisation qui prendrait en mains les intérêts des vendeurs, loueurs, patrons et des acheteurs, locataires ou métayers.

« Presque tous les bretons ont à se plaindre des actes qu'ils ont signés. Il y a des procès à n'en plus finir entre les parties contractantes. »

Entre temps nous avons visité la propriété, admiré des blés hauts comme nous, constaté l'annonce excellente de la récolte vinicole.

Nous voyons combien est précieuse dans une ferme la présence d'un mécanicien. Ici une forge, là une menuiserie. Dans la grange, une jolie voiture deux roues est l'œuvre des deux frères.



Félicitations, vœux et en selle. Nous avons encore à visiter un « fameux type » connu 50 kilomètres à la ronde. 50 kilomètres ? C'est trop peu.

Quel breton de Dordogne n'a vu ou entendu parler de Le Gall ?

Un malin Le Gall de La Chapelle-Neuve (Côtes-du-Nord).

V o i c i notre homme, sa sulfateuse sur le dos. Il a une mine de bon vivant, des yeux malicieux son large sourire met à l'aise.



M. Le Gall est en Dordogne depuis huit ans déjà. Il y vint avec deux de ses frères et trois sœurs. Depuis, l'un des frères s'est marié avec une Bretonne des environs, le second a épousé une Périgourdine, les deux jeunes filles « ont marié » deux Dordognais.

Nous ne sommes donc plus que deux et ce jeune domestique Joufflu que vous voyez là.

Tandis qu'apparaît sur la table une appétissante omelette au lard. Nous harcelons de questions notre hôte qui semble avoir horreur des verres vides.

« Ma ferme a 46 hectares, nous déclarait-il tout à coup brusquement. Il y en a 3 en vignoble. Le propriétaire est un Autrichien. Il a acheté le domaine 180.000 francs. Il me le loue 3.000 francs.

- Veinard !

- Si je ne l'avais pas pris, Il fermait la porte. Il possède du reste une seconde propriété de 46

hectares, elle est en friche, personne n'en veut, et pourtant le patron la laisserait deux ans pour rien.

- Mauvaise terre, sans doute !

- Mauvaise terre ? La meilleure du département, en plein vallon. Ah ! Il y a de l'argent à gagner en Dordogne, mais il faut savoir y faire ! » Un rire franc, sec et notre hôte nous narre ses exploits.

Un bon « truc ».

Avant de m'installer, j'ai voyagé partout. J'ai débarqué à Périgueux. J'ai flairé le vent, me suis placé à Eymet. J'y suis resté 15 jours. J'avais eu le temps de voir la façon de travailler des gens du lieu, d'étudier la terre. J'ai changé de coin, j'ai ainsi parcouru presque tout le département. Finalement, je me suis fixé ici. Voilà la façon d'opérer. Il y en a d'autres ...

M. Le Gall semble vouloir garder ses secrets. Nous insistons :

« Dites-moi vos pensées. Donnez-moi des « tuyaux ». C'est pour le bien de nos paysans de l'Ouest !

- Eh bien, videz votre verre !

- Les métayers, reprend M. Le Gall, doivent poser leurs conditions.

- Si le patron le permet !

Le patron fera la grimace, puis acceptera. Il faut savoir tenir tête. J'ai été métayer moi aussi : j'ai exigé la gratuité entière la première année, menaçant de partir. On me l'a accordée. Ceux qui n'agissent pas ainsi se ruinent.

Vous en connaissez ?

- Trop. Vous ne les trouverez plus à la terre, c'est à l'usine qu'il faut aller les chercher.

- Que conseillez-vous d'insérer dans un contrat de métayage ?

1 - Le patron doit garantir les vivres au métayer avant le partage : c'est-à-dire pour une famille composée des parents et de deux enfants au-dessous de 10 ans : 12 sacs de blé, 4 barriques de vin, 6 sacs de pommes de terre. 100 kilos de porc, le jardinage.

2 - Le propriétaire fournit évidemment tout le cheptel vif et mort (préciser la quantité). Les réparations sont à sa charge ainsi que l'assurance incendie. Les prestations et l'assurance sur la grêle se paient de moitié.

3 - Si la propriété est en friche, toute la récolte doit appartenir pendant trois ans au métayer, et encore le patron doit-il aider à la mise en état par l'achat des engrais.

Malheureux pour leur faute.

Puisque vous avez « roulé votre bosse » à travers la région M. Le Gall, quelle est votre opinion sur la situation des Bretons en Dordogne ?

Autour de moi, presque tous sont propriétaires. La plupart ont gagné de l'argent. Mais combien d'autres ont payé sans discuter et ainsi payé trop cher !

D'autres ont acheté à terme, avec facilités de paiement, ils sont très gênés, c'est la misère. Je le sais. Moi. Mais ils ne vous l'avoueront pas par fierté.

Tenez, pas loin d'ici, huit bretons ont traité avec un suisse. Tous sont mécontents. Deux d'entre eux, ont remis leur ferme en vente, ils ne sont là que depuis un an. Les autres ont bien envie de mettre la clef sous la porte.

C'est leur faute, on n'achète pas les yeux fermés ni par correspondance.

Je connais un compatriote qui vient de louer 7 000 francs une ferme qui vaut 3000. Il sera là en septembre. Eh bien, il mangera tout ce qu'il voudra d'argent.

Les bretons craignent de demander des renseignements. Ils ne se fient qu'aux larrons !

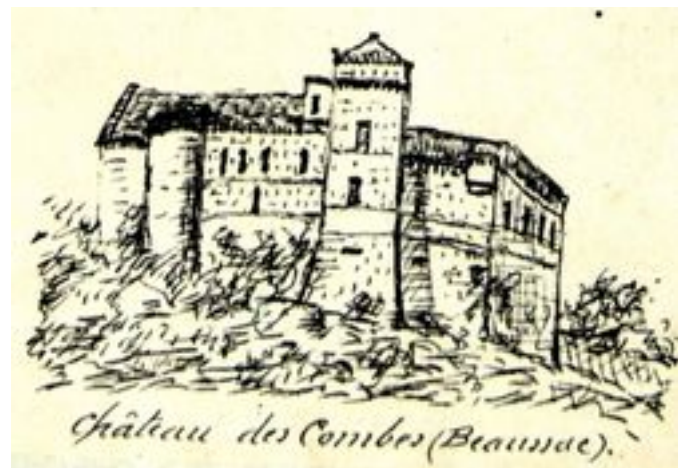
« Allons, un verre de vin à leur santé ! »

Avant de quitter M. Le Gall, nous lui posons une dernière question.

- Vous avez parlé de la grêle tout à l'heure, est-elle fréquente par ici ?

- Oui. La grêle et l'orage sont les fléaux du pays. La première fauche le blé. Le second casse la vigne. Toujours de bonne humeur. M. Le Gall ajoute : « Ce serait trop beau, si tout marchait bien. »

L'Ouest-Eclair du 15 juillet 1929. Page 4/10



Chateau de Beaussac Chanoine Brugière Shap.

Carte postale ancienne. Bergerac vieilles maisons.



Quartz à Saint-Paul.

par Mireille BERGER.

Quel est le lien qui unit Saint-Paul-la-Roche, commune de 525 âmes située entre Jumilhac-le-Grand et Thiviers et la Nasa à Houston aux Etats Unis ?

Il s'agit du quartz !



Le quartz est un minéral constitué de silice cristallisée. A l'état pur il a un aspect translucide ou opaque d'un blanc laiteux. L'origine du quartz vient de la circulation d'eaux chaudes dans les fractures du sous-sol acide riche en granite, grès ou sable. Au cours des millénaires, ces fluides ont déposé ce minéral sur les parois de ces fissures. Si le quartz est un cristal fréquemment présent dans les sous-sols acides du Limousin, un filon de plusieurs dizaines de mètres a été exploité à Saint-Paul-la-Roche

La carrière, sépulture des templiers au XIIe siècle

Connu depuis les temps anciens, un sentier conduisait tout en haut d'une colline où cette roche blanche affleurait. Vers 1930, lors de l'exploitation de la carrière, plusieurs sarcophages de pierres maçonnées ont été exhumés d'une faille de la roche de cristal. Ils faisaient face au soleil levant. D'autres sarcophages contenant des squelettes ont été découverts derrière la petite chapelle bâtie au bord du chemin menant à la carrière. Un sarcophage avec une croix templière a été mis à jour en rénovant la maison du

Commandeur du Temple datant du XIIe siècle. Un ancien instituteur qui avait entrepris des études sur le sujet, laissait entendre qu'il pouvait s'agir de sépultures templières datant de 1138. À cette date, Guy de Flamenc, « Seigneur de Bruzac et de La Roche-Saint-Paul » avait fait don de ces terres aux templiers arrivés en Dordogne. Saint-Paul est alors devenue l'une des commanderies, les plus importantes de la région.

Ces templiers, avaient-ils ressenti le côté bénéfique de ces lieux ? Ces vertus exceptionnelles ont perduré. Les habitants des environs s'y rendaient ; ce cristal étant dans l'esprit de la population, symbole de fertilité. Cette propriété n'a jamais été prouvée !

L'exploitation de la carrière de quartz depuis la fin du XIXe siècle.

À Saint-Paul-la-Roche, ce cristal exceptionnel par sa qualité a été exploité dès le XIXème siècle par les porcelainiers du limousin, tout proche. Réduit en poudre et ajouté à la pâte de kaolin, il rend la porcelaine plus blanche, plus dure et non-poreuse.

Ses propriétés de transparence aux ultraviolets - ce qui n'est pas le cas du verre ordinaire - ont intéressé l'industrie de précision électronique et l'optique notamment pour la fabrication des hublots des capsules et navettes spatiales du programme Apollo 8.



Photo : Pays de Jumilhac.

Ce minéral avait de plus une qualité très rare, celle d'être d'une grande pureté et clivable, c'est-à-dire qu'il pouvait être délité en fines lames de quelques millimètres d'épaisseur.

Dans les années 1970, en agrandissant la carrière, les ouvriers ont dégagé le plus grand cristal de France, en forme de pyramide, d'une pureté exceptionnelle. Il mesurait plus 3 mètres de haut pour un poids dépassant 20 tonnes.

Cette curiosité avait intéressé le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris qui souhaitait l'exposer. Le propriétaire de la carrière refusa l'offre. La pyramide de cristal fut finalement dynamitée, car elle gênait l'exploitation de la carrière qui s'acheva en 1995. Le gisement en partie épuisé n'était plus rentable. Subsiste encore quelques blocs de cristal dans le jardin des habitants et sur ce qui fut la carrière ; un vaste pré de friches.



TEMPLE PROTESTANT de SAINT-AULAYE. Photo d'Agnès BECCARI GRELET.



L'origine de ce temple protestant, érigé entre 1843 et 1845, est due au développement de la religion réformée à La Roche-Chalais aux XVIIIe et XIXe siècles.

Orienté à l'ouest, cet ancien temple protestant est composé d'une seule nef délimitée par trois travées. Quatre pilastres peints en faux marbre rythment l'intérieur, entre lesquels sont percées des fenêtres en plein cintre. L'abside semi-circulaire adopte le même couvrement que la nef, à savoir un plafond en lambris. Un escalier

intérieur permet d'accéder à la galerie supérieure, destinée à l'origine à l'accueil des fidèles. Extérieurement, ce temple offre une façade en pierre de taille pourvue de quatre pilastres et couronnée par un fronton percé d'un oeil-de-boeuf. Au-dessus du portail, un bas-relief rectangulaire insère une bible sculptée et gravée de l'inscription : «SAINTE BIBLE SONDEZ LES ECRITURES», ainsi que les deux millésimes de construction de l'édifice : 1843 et 1845. Pendant que les petits modillons du fronton font office de traitement sous égout, une génoise à deux rangs occupe les parties hautes des murs gouttereaux du temple.

Source gouv.fr base merimee/IA24000817

par Jean-Louis FILET.



Situation.

Commune située au nord du département de la Dordogne, côtoyant le département voisin de la Haute-Vienne. Elle est intégrée au parc naturel régional Périgord-Limousin et dépend du canton « Périgord vert nontronnais » ainsi que de la communauté des communes du Périgord Nontronnais. Code postal : 24360 et code insee : 24381. En occitan, la commune porte le nom de Sent Bertomiu de Bussierd.

Le nom du lieu fait référence à Saint-Barthélemy, l'un des douze apôtres de Jésus. La seconde partie du nom, Bussière, vient de l'occitan boissiera correspondant à un lieu planté de buis.

Le bourg est classé parmi les sites ayant un intérêt pittoresque. Nommé « Montagne-le-Trieux » pendant la période révolutionnaire, ce nom a été emprunté au ruisseau qui la traverse.

Dans les temps plus anciens, on dit parfois Saint-Barthélemy-en-Périgord ou Saint-Barthélemy-de-Pluviers. Prenant sa source à 315 mètres d'altitude, la rivière le Trieux est le principal cours d'eau qui traverse la commune. Il coule d'est en ouest et se jette dans la Tardoire sur la commune de Bussière-Badil.

D'après le chanoine Brugière, vers 1880, le bourg est situé sur une éminence qui domine toutes les contrées environnantes. Il est inaccessible aux voitures de trois côtés et elles n'y parviennent que très difficilement par le quatrième coté.

Lieux-dits.

Beaulieu, Bois de Granjou, Bouleyrou, Chez Gaud, Chez Jambel, Chez Verger, Étang de Jacques, Étang de la Fauvilie, Étang de la Salamonie, Étang de Laborde, Étang de Viradie, Étang du Teillet, Fon du Caillou, Forêt du Châtenet, Gaury, La Courarie, La Doume, La Fauvilie, La Planche, La Salamonie, Laborde, Lafarge, Lamorinie, Lamothé, Lapeyre, Lascaud, Le Badil, Le Genêt,

Le Grafeuil, Le Mas, Le Mesnieux, Le Moulin de la Salamonie, Le Repaire, Le Trieux, Les Bitardes, Les Petites Brousses, Les Suchaux, L'Étang, Pech du Bournat, Pech du Loup, Petit Beaulieu, Rebeyrat, Saint-Barthélemy-de-Bussière, Villechalane, Villemercier.

Source : Dictionnaire Topographique de la Dordogne du Vicomte de Gourgues. 1878.



Le Trieux dans la commune.

*St-Barthélemy-de-Bussière (24)
en Périgord Vert*



Histoire.

La première mention écrite connue du lieu, concernant la paroisse, apparaît en 1265 sous la forme Parochia Sanctus Bartholomei. On trouve ensuite Sanctus-Bartolomeus en 1365, Saint-Bartolmieu en 1500, Saint-Barthélémy-de-Villechalane en 1591 et Saint-Barthélémy-de-Pluviers en 1780. Le territoire communal fut successivement habité par les druides, les tribus gauloises et ensuite par les Romains.

Population.

On estime la population à **640 habitants en 1800**. Ce chiffre sera de 937 en 1846, pour redescendre à 800 en 1911. En 1946 on compte 510 habitants, chiffre qui ne va que diminuer pour se stabiliser autour de **230 habitants depuis 2006**.

Le recensement de 1851 mentionne 151 maisons pour 152 ménages. Le sexe masculin est plus important : 446 contre 410 femmes. Toute la population est française et catholiques romaines. Il y a peu de personnes ayant des infirmités, seulement 10 personnes avec pieds bots et 1 ayant un problème de colonne vertébrale. Un quart est déclaré propriétaire-cultivateur et 52 sont domestiques. Il y a 4 militaires, 1 pharmacien et 1 officier ministériel. 14 ont le statut de mendiants dont 10 sans moyens d'existence connus.

L'Église.

L'église est accompagnée d'un ancien prieuré-cure qui dépendait, vers 1780, de Chancelade en Périgord blanc. Cet édifice se compose d'une nef à trois voûtes d'ogives. Ces voûtes datent du XVIe siècle, mais les gouttereaux sont romans.



Un clocher-flèche est bâti contre la façade orientale. Une litre à l'extérieur de l'église est pratiquement invisible.

L'intérieur révèle un retable du XVIIe siècle en bois sculpté, couvert de ciselures et orné de trois tableaux. La clé de voûte orientale

est timbrée aux armes des Collonges de Pompadour, d'azur à trois tours d'argent, seigneurs de la paroisse du XVe au XVIIe siècle. Sept baies, dont plusieurs romanes, l'éclairent.



Le Manoir de La Morinie.

Le manoir de La Morinie, du XVe siècle. Implantés dans le hameau de La Morinie, les restes d'un château sont encore visibles. Une tour ronde subsiste entre des bâtiments formant le corps de ferme. La porte et les fenêtres témoignent de ce que pouvait être l'architecture de l'édifice ayant servi de demeure noble aux seigneurs de La Morinie.

Un souterrain relierait le Manoir à la Coline toute proche, nommée 'le Trou du Loup'

- **lu cro d'aou lou** -

en raison d'une cavité qui pourrait être la résultante d'un effondrement de la galerie.



Visites Pastorales.

L'évêque de Limoges, au cours de sa visite dans les différentes cures vers 1750, dresse un constat sans concession de son évêché.

« Monsieur François Lidonne, prêtre de Saint-Barthélemy, chanoine régulier de la congrégation de Chancelade, prêtre en 1732, curé en 1741 m'a paru bonhomme et assez instruit ; il commence à avoir des infirmités qui lui font désirer un successeur de ses confrères avec lequel il puisse vivre ».

Communians : 535.

Sénéchaussée : Périgueux. Patron : monsieur le prieur des Salles. Décimateur : monsieur le curé.

Seigneur : monsieur le marquis d'Allemans.

Mégalithe.

La chambre funéraire mégalithique à La Courarie est un ensemble de pierres monumentales : des piliers de granit soutiennent une dalle de couverture, un deuxième ensemble est accolé au précédent. Sous ce monument se trouve le départ d'une galerie creusée à même le granit et qui semble se diriger vers le cœur de la colline. L'ensemble pourrait s'apparenter à un monument de type dolmen, tel qu'il pouvait en exister aux périodes néolithique ou protohistorique.

D'après une tradition, un ermite habita jadis une grotte sur la butte de la Démario, à cent mètres environ du bourg. Cette grotte a été comblée au XVIIIe siècle. Cet ermite serait peut-être Saint-Géry dont la fontaine de dévotion est à 80 mètres de l'église, avec laquelle elle communique dit-on par un souterrain. Cette fontaine est maçonnée et on y vient pour la guérison des furoncles et de diverses maladies. Il y avait à l'église un autel dédié à Saint-Géry.



Lavoir de Villechalane vers 1940.

Une coutume, racontée par le chanoine Brugière (Shap), lors des mariages : *le contre novi se rend avec le novi et les autres jeunes gens invités, à la maison de la future. Il se jette aux pieds du père et lui demande instamment sa fille pour son ami lui promettant qu'elle sera aimée, soignée, honorée et traitée dans la maison de son ami comme dans la sienne propre, qu'elle y trouvera en un mot un autre père et une autre mère. Le père de la future répond avec émotion et ses paroles pleines de sens et d'attendrissement arrachent quelques fois des larmes des yeux de tous les assistants. Il appelle sa fille qu'il étreint dans ses bras. Sa mère ou à défaut celle qui la représente, la livre au contre-novi. Sa fille après avoir fait mine de résistance cède enfin et tout le monde part pour la mairie, précédé du joueur de vielle ou de clarinette. Après les formalités civiles on se rend à l'église pour le mariage religieux avec l'anneau qu'il doit mettre au doigt de son épouse. Le mari fait quelquefois bénir 13 pièces d'or ou d'argent qu'il donne ensuite à sa femme pour en disposer à son gré. Au retour de l'église, on présente sur le seuil de la porte une soupe dont elle mange une ou deux cuillerées puis à l'entrée est déposé un balai dont la nouvelle maîtresse doit aussitôt faire usage. Une coutume qui cependant peut entraîner une dépense qui, parfois, n'est pas toujours en rapport avec la fortune et ce jour peut coûter quatre ou cinq ans de privations.*

Cette superstition est ancienne...

Registres.

Le premier registre commence en 1631 soi-disant mais en réalité le premier acte, peu lisible, est de mai 1641. Il se termine en 1739. Il est en mauvais état et il manque sûrement quelques années. Le suivant commence en 1741, voilà donc l'année 1740 absente. Il se termine en 1757. La collection départementale commence en 1672 mais là aussi beaucoup d'années manquantes. On y trouve les années 1754 à 1791.

Curiosité : Le premier registre se termine par une lettre de 1782 de Nicolas Dupré de Saint-Maur, en son palis de la généralité de Guienne autorisant Laurent Marcellaud soldat provincial, à se marier.

Famille BECHEAU de Montpon-Ménéstérol.

par **Didier BOUQUET.**



Depuis de nombreuses années, parmi mes multiples activités généalogiques, je me suis constitué une « grande malle » remplie d’actes notariés glanés en majorité aux Archives départementales de la Dordogne, principalement sur le secteur de Montpon-Ménéstérol en Dordogne.

L’avènement de l’appareil photo numérique, remplaçant les cahiers manuscrits, autorisera dès 2002 une plus grande productivité et bon an mal an, je peux considérer avoir quasiment exploré toutes les archives notariées de ce secteur avant la révolution française. La moisson est donc très importante, malgré la disparition de certains fonds. Un classement personnel me permet de retrouver très rapidement n’importe quel acte concernant un personnage.

Le temps était venu d’exploiter cette matière en la combinant avec le contenu des registres paroissiaux, souvent imparfaits et peu complets et m’attaquer à la reconstitution des familles du pays montponnais.

Première élue, **la famille BECHEAU**, doit ce choix à au moins deux raisons. D’abord, l’ordre alphabétique. Ensuite, un ami m’avait confié il y a une vingtaine d’années, un essai dactylographié de Jean BECHEAU (1898-1976) que je n’ai pas connu, écrit dans les années 1950. J’ai donc voulu vérifier, compléter et même corriger ce document. J’espère lui rendre un peu hommage par mon ouvrage.

Celui-ci ne m’a servi finalement que de complément car la matière était largement suffisante pour reconstituer toute la généalogie.

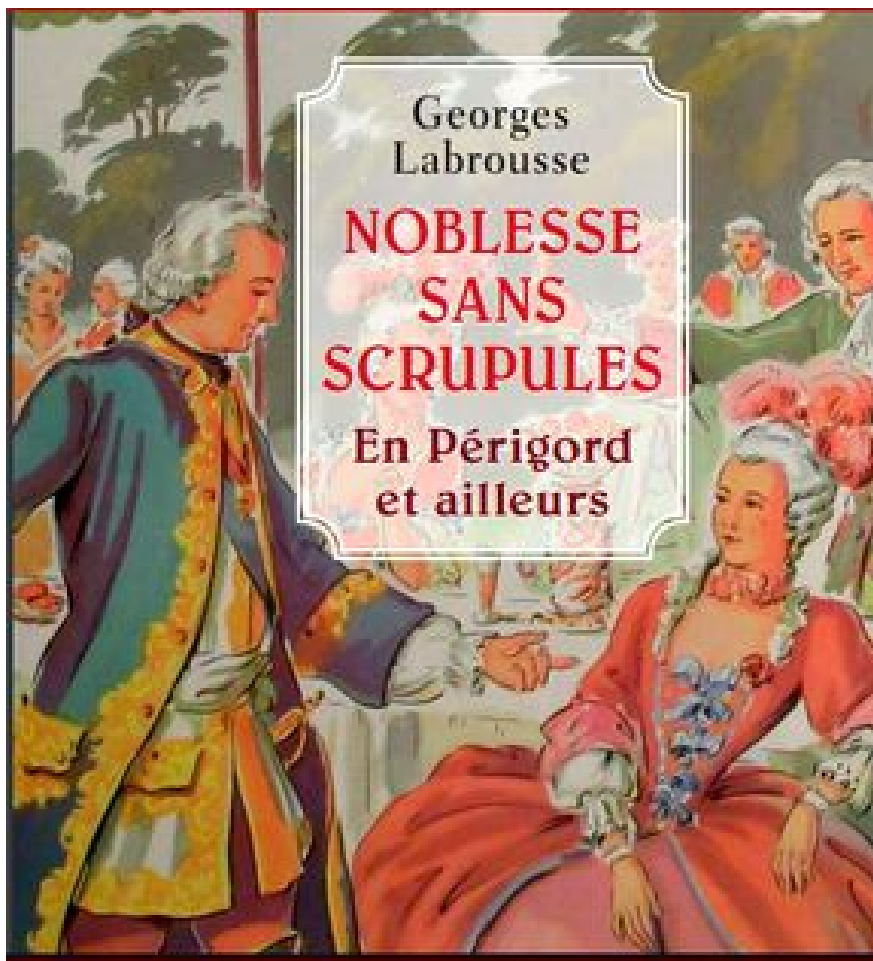
Une généalogie peut toujours être améliorée mais tout auteur doit à un moment s’autoriser à publier. J’espère sincèrement que ce travail sera utile et même mieux, instructif et de bonne lecture.

Ce livre est disponible chez tous les libraires en ligne et bien sûr chez l’éditeur : www.bod.fr



Photo
M. BERGER

Noblesse sans scrupules

par **Georges LABROUSSE.****Noblesse sans scrupules.
En Périgord et ailleurs.**

Les noms à particule sont le signe extérieur de noblesse. Mais quelle est leur origine ? La particule servait souvent à marquer la différence entre des personnes roturières portant le même nom en lui accolant un nom de lieu, un trait de caractère, une profession ou une situation géographique. La noblesse est issue du peuple et les premiers nobles Francs n'étaient que les élus de leurs égaux. En faire partie, c'était appartenir à une classe qui impliquait une certaine grandeur et des qualités morales.

Mais tout au long de l'histoire de notre pays, des gens de cette classe ont eu un comportement qui n'a pas toujours fait honneur à leur condition. L'appât du gain, la violence, la cupidité, la

jalousie, la volupté ont souvent entraîné des nobles sur des chemins qui les ont éloignés d'une conduite digne de leur rang.

Dans cet ouvrage, on retrouve des faits reprochables à des nobles du Haut Moyen Âge qui n'hésitaient pas à trucider des membres de leur famille pour s'emparer du pouvoir. Suivent la violence des siècles suivants et des guerres de Religion. Les turpitudes des souverains successifs de notre pays et de Catherine II de Russie y sont également relatées.

L'auteur :

Issu d'une vieille famille du Périgord, **Georges Labrousse** est un enseignant retraité passionné d'histoire. Après plusieurs ouvrages consacrés à la vie paysanne, au sort des combattants de 14-18 et des prisonniers de la deuxième guerre mondiale, il a évoqué l'existence des Néandertaliens dans son livre «Fatale rencontre».

Dans la présente publication, il fait partager au lecteur la vie intime, souvent mouvementée, de la noblesse, depuis le Moyen-Age jusqu'au Second Empire. On y retrouve la face cachée de personnages historiques que l'Histoire ne nous révèle pas toujours.

© Georges LABROUSSE, 2020.

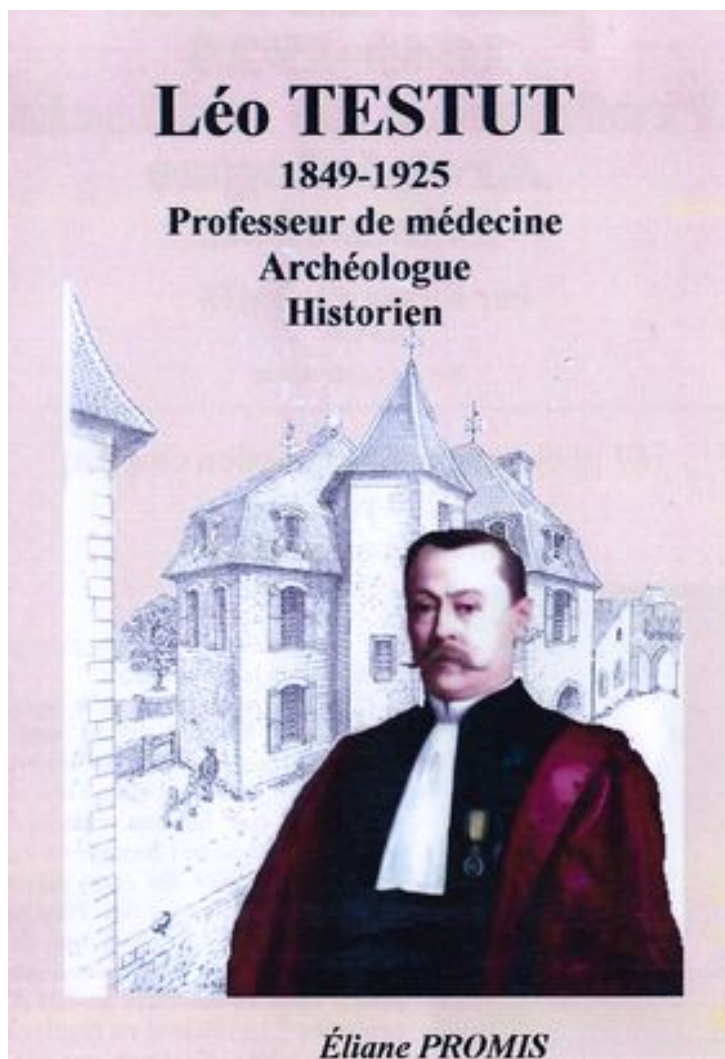
ISBN numérique : 979-10-262-5473-7

Edition : librinova. 181 pages, 15€90.



Léo TESTUT

par Eliane PROMIS.



Quelle est la définition d'un grand homme, d'un homme illustre ?

À leur recherche dans le passé de Beaumont-du-Périgord, ils ne sont pas foule. Mais en juge-t-on au nombre de ceux qui ont laissé leur nom à une place, une rue, à une loi, une manifestation publique ? Qui aurait l'honneur de figurer dans le dictionnaire des noms propres ? Qui serait donc connu des Français et même du monde ? Ou bien, qui, de par ses actions et ses vertus, serait encore présent dans les mémoires au-delà d'une génération ? La célébrité est fugitive et la mémoire courte. Ne dit-on pas que nul n'est prophète en son pays ?

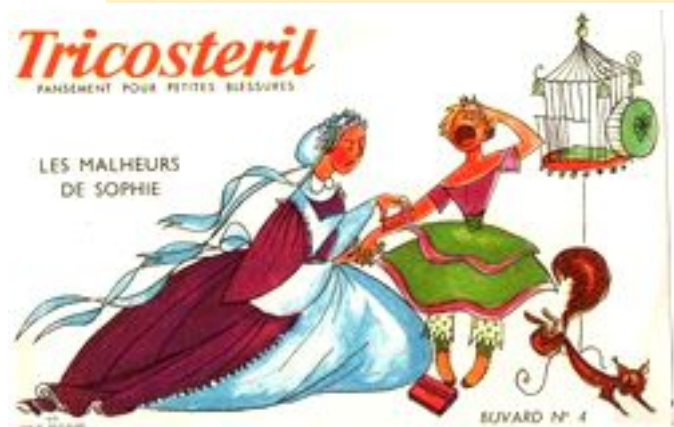
Il en est un, pourtant, qui a laissé son nom à des collègues, dont celui de Beaumont, à des rues, qui a une statue sur une place publique, qui est connu du Moyen-Orient à Moscou et aux Amériques et qui a contribué de façon notable aux progrès de la médecine, de l'éducation, de la connaissance de l'histoire et de la Préhistoire. Il en est un qui par son héritage, a été un bienfaiteur pour ses compatriotes.

Le professeur Pozzi, n'a-t-il pas écrit : M. le professeur Testut de Lyon est le meilleur anatomiste de cette fin de siècle en France et à l'étranger. Son livre est devenu classique dans le monde entier. [...] M. Testut est un des hommes que j'aime et que j'estime le plus au monde.

Oui, un homme illustre a bien vécu à Beaumont-du-Périgord, c'est Léo Testut.

L'auteure, diplômée de la faculté de lettres et de sciences humaines de Bordeaux, consacre une partie de sa retraite à étudier l'histoire locale de son « petit pays » natal. Voici son dernier ouvrage.

Prix 20 € plus 5 € frais d'envoi
Feuille à Feuille Edition Lalinde.
feuilleafeuillelalinde.wordpress.com



Le tourin blanchi !

Autrefois, le tourin c'était la soupe du pauvre. Les périgourdins utilisaient de l'ail de leur jardin et faisaient cette soupe avec seulement un peu de farine et d'eau. Des œufs quand il y en avait et la soupe était prête à être trempée avec du pain rassis.

Aujourd'hui c'est encore une soupe qui reste bon marché, au vu du peu d'ingrédients qu'elle nécessite, bien que le prix de l'ail soit parfois bien élevé, et encore plus quand on voit sa qualité médiocre ! Bref.

Donc, bien que le tourin soit une recette très ancienne, il est encore mangé régulièrement dans nos campagnes. Il faut dire que, si on a de l'ail dans sa cuisine, ça reste une soupe très facile à faire et délicieuse.

Pour les plus gourmands, on terminera la soupe en faisant «chabrol» ou «chabrot», c'est à dire en versant un peu de vin rouge dans son assiette à soupe, juste avant de terminer le bouillon ! C'est trop bon !

On dit même que les paysans périgourdins, se plaisaient à retourner la cuillère à soupe dans l'assiette et à remplir de vin jusqu'à ce qu'il passe par-dessus !! Autant dire qu'ils pouvaient aller travailler dehors après ça sans avoir froid.

Ingrédients :

5 à 6 gousses d'Ail.
1 cuillère à soupe de Graisse de canard.
1 cuillère à soupe de Farine.
3 Œufs.
3 cuillères à soupe de Vinaigre de vin
Eau, Sel, Poivre

Progression :

Peler les gousses d'ail et en ôter le germe. En émincer la moitié et couper les autres en plus gros morceaux.

Dans une casserole à fond épais, faire fondre l'ail dans la graisse de canard à feu doux, sans coloration.

Faire un roux : saupoudrer la farine sur l'ail et remuer en laissant cuire la farine, toujours à feu doux, quelques minutes.

Ajouter l'eau petit à petit en mélangeant bien jusqu'à hauteur de la casserole. Saler, poivrer généreusement.

Laisser cuire environ 30 minutes, jusqu'à ce que l'ail soit bien fondant.

Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Verser les blancs dans la soupe en fouettant pour qu'ils cuisent en filaments. Juste avant de servir, mélanger les jaunes et le vinaigre dans un bol et ajouter cette dernière préparation à la soupe, hors du feu, en fouettant vivement.

Verser dans les assiettes sur du pain de campagne rassis.



Le Very Important Point (V.I.P) !!

*Attention à ne pas faire colorer l'ail dans la première étape, car il deviendrait amer. Choisissez bien une casserole à fond épais.

Mon Grain de Sel.

*Si vous vous dites que cette soupe va être forte à cause de l'ail, détrompez-vous C'est une soupe très douce car l'ail y est bien cuit et tout son piquant a disparu. Plus vous mettrez d'ail dans la soupe, plus elle aura de goût.

*Laisser à votre roux le temps de cuire si vous ne voulez pas retrouver la farine en bouche.

*N'hésitez pas à saler et poivrer votre soupe généreusement pour qu'elle ne soit pas fade.

*Quand vous verser les blancs d'œufs, plus vous remuerez, plus vous aurez de filaments dans toute la soupe. Mais si vous aimez les morceaux, vous pouvez aussi remuer plus doucement et vous aurez de jolis blancs d'œufs dans votre assiette.

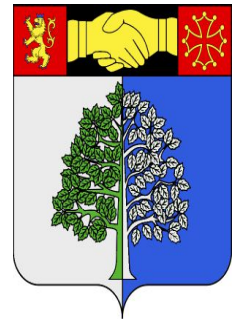
Beignets fleurs d'acacia.



1 œuf – 125 gr de farine – une pincée de levure
– 250 ml eau – parfum au choix
Mélanger l'œuf, la levure, la farine.
Délayer avec l'eau, parfum au choix.
Tremper les grappes de fleurs, les faire frire dans de l'huile.
Egoutter sur du papier absorbant.
Sucrer

Déguster : attraper le beignet par le pédoncule, enfourner, refermer la bouche et tirer.





ATTENTION VILLAGE RURAL CHARGÉ D'HISTOIRE

*Ici nous avons un clocher
qui sonne régulièrement,*



*Des coqs
qui chantent très tôt,*

*Des troupeaux
à proximité,*



*Et des agriculteurs
passionnés
par leur activité.*

SI CE MODE DE VIE VOUS CONVIENT ...
VOUS ÊTES BIENVENUS à VEYRINES DE VERGT

Ici, sur le 45^{ème} parallèle, nous avons:

- *de talentueux artisans,*
- *des savoir-faire,*
- *de bons produits du terroir*
- *et de beaux paysages.*



**La Dordogne-Périgord
c'est aussi ça !**



Amicale

Genea24

**Entraide
Généalogie
Dordogne-
Périgord**

Janvier 2021 -- numéro 11.

Lou Péri Doc



ISSN 2679-0912